Chers Amis,

Bienvenue au deuxième numéro du Sycomore, 2008 !

Vous savez, certains considèrent la traduction comme une science, et d'autres comme un art. En réalité la vérité se trouve entre les deux. Pour arriver à une traduction efficace, le traducteur doit combiner ses connaissances théoriques et pratiques, tout en ajoutant un peu de « flair » ! Dans ce numéro du Sycomore, nous vous offrons un peu de chaque.

D'abord *Paul Ellingworth*, ancien conseiller en traduction de l'ABU nous éclaire sur les synonymes bibliques et les défis associés à leur traduction.

Puis *Jacques Nicole*, Conseiller en linguistique de la SIL (Togo-Benin), met en cause les solutions classiques au problème de la traduction du passif. Exemple d'une langue togolaise à l'appui, il argumente et nous convainc de considérer d'autres possibilités…

Ensuite c'est au tour de *Jean-Claude Margot*, auteur de *Traduire sans Trahir*, de nous présenter le sens d'un verbe grec rare et souvent mal compris en 1 Corinthiens, tout en évoquant des principes importants concernant l'exégèse.

Youssouf Dembele, Conseiller en traduction de l'ABU au Mali, Guinée-Conakry et Sénégal, nous éclaire ensuite sur la notion de « personnalité corporative », une notion clé qui pourra aider tout exégète, traducteur ou lecteur de la Bible.

Après ces articles traitant certains aspects techniques, *Aroga Bessong* ouvre un débat d'ordre théorique et pratique. Se penchant sur le terme clé « temple », il souligne les faiblesses et les défis liés à la traduction spontanée, procédure si fréquente en Afrique.

Nous reproduisons pour vous un article très pratique sur la traduction des Proverbes par *Cynthia Miller*, professeur d'hébreu, et vous offrons aussi une évaluation de trois grammaires du grec biblique, faite par *Cornelia Wuesthoff*, professeur à la FATEAC.

A la fin de notre volume, nous vous proposons des nouvelles importantes de la part de *Michel Kenmogne*, *Josias Sahi* et *Carlos Goprou*.

Chers lecteurs, prière de ne pas manquer notre avis aux auteurs, si vous voulez partager un article avec nous. N'hésitez pas à nous contacter avec vos questions et surtout vos contributions !

« Plus une corde a de brins, plus elle est solide! »
(Ecclésiaste 4.12, FC)

Bonne lecture,

Lynell Zogbo

Le Sycomore Vol. 2 No 2 03 Nov 01 1 13/01/2009 10:23:38

Traduire les synonymes[1]

Paul Ellingworth

L'auteur est un ancien conseiller en traduction de l'ABU qui réside à Aberdeen en Écosse.

Qu'est-ce qu'un synonyme ?

Si on posait cette question à une dizaine de personnes choisies au hasard, la plupart répondrait probablement dans ce sens : « C'est un mot qui a le même sens qu'un autre ».

Les dictionnaires sont en général plus prudents et plus précis. Le Nouveau Petit Robert définit le synonyme comme suit : « se dit de mots ou d'expressions qui ont une signification très voisine, et, à la limite, le même sens ». Certains linguistes vont jusqu'à nier l'existence de synonymes parfaits ou entiers.

Deux termes peuvent avoir le même sens dans un contexte et pas dans un autre. Le Robert cite plusieurs groupes de synonymes distingués par :

- l'intensité : *fatigué* et *épuisé*, ou *aimer* et *adorer*
- l'emploi selon leur contexte : *salaire* et *traitement*
- le niveau social ou stylistique : *ennuyer* et *embêter*, ou *voiture* et *bagnole*.

Il parle aussi des synonymes partiels : *magazine* est synonyme de *revue*, mais seulement quand ce mot désigne un périodique. Le Robert cite le linguiste suisse Ferdinand de Saussure : « des synonymes comme redouter, craindre, avoir peur n'ont de valeur propre que par leur opposition : si redouter n'existait pas, tout son contenu irait à ses concurrents ». Le Concise English Dictionary apporte une précision évidente mais utile sur le terme anglais « synonym » : « un mot ou une expression qui signifie exactement ou presque la même chose qu'un(e) autre dans la même langue ». Par exemple, « five » n'est pas synonyme de « cinq » ; c'est son équivalent anglais.

Les ouvrages spécialisés peuvent se permettre une étude plus détaillée de ce terme. Nous citons à ce propos le linguiste anglais David Crystal[2] :

> Pour être synonymes, il n'est pas nécessaire que deux unités aient une signification identique, c'est-à-dire interchangeable dans tous les contextes et ayant des connotations identiques. Cette possibilité invraisemblable s'appelle parfois *synonymie totale*. On peut dire que la synonymie existe là où deux unités ont une signification assez proche pour qu'on puisse dans certains contextes en choisir l'un ou l'autre sans que le sens de la phrase entière soit changé.

[1]Ce texte est une adaptation française de l'article paru dans TBT, 59/1, January, 2008.
[2]*Dictionary of Linguistics and Phonetics,* Oxford: Blackwell, 5ème edition 2003, p. 450.

Le Sycomore Vol. 2 No 2 03 Nov 02 2 13/01/2009 10:23:38

Comment fonctionnent les synonymes ?

Les synonymes ressemblent un peu aux aimants :

> Si on tourne le pôle positif d'un aimant vers le pôle négatif d'un autre, ils s'attireront.
>
> Mais si on rapproche les pôles positifs de deux aimants, ils se repousseront.

Ces deux phrases sont un exemple du principe de la synonymie. Elles ont beaucoup en commun, mais leur structure aurait pu être encore plus uniforme. J'aurais pu écrire :

> Si on tourne le pôle positif d'un aimant vers le pôle négatif d'un autre, ils s'attireront.
>
> Si on tourne le pôle positif d'un aimant vers le pôle positif d'un autre, ils se repousseront.

Ces deux phrases sont pratiquement synonymes. Elles se ressemblent à tel point que, pour en améliorer le style, j'y ai fait entrer un peu de variété en écrivant : *Mais* au début de la deuxième phrase ; en écrivant *rapproche* au lieu de *tourne…vers* ; et en évitant de répéter *le pôle positif*. Deux phrases qui ont la même structure ressemblent aux mêmes pôles de deux aimants : elles ont tendance à repousser celui qui les entend ou les lit. Si on varie un peu cette structure, le style devient plus attrayant pour le lecteur.

Les spécialistes de l'Ancien Testament se sont longuement penchés sur un élément de la poésie hébraïque qui s'appelle parallélisme. Il s'emploie surtout dans les Psaumes et certains livres prophétiques[3]. Depuis le temps de Robert Lowth (1710-87, évêque anglican de Londres), il est généralement admis que la poésie hébraïque est basée sur des groupes de vers (normalement deux, mais parfois trois ou même plus) qui ont une structure parallèle. Le sens de ces vers peut se ressembler ; dans ce cas, on parle de parallélisme synonymique. Ou bien leur sens peut être contraire : c'est ce qu'on appelle le parallélisme antithétique. Ou bien encore, le deuxième vers peut ajouter quelque chose au premier, pour faire du parallélisme synthétique ou parallélisme en escalier.

Plus récemment, pourtant, ce schéma a été jugé trop simpliste. Certes, la poésie hébraïque consiste essentiellement en vers parallèles, mais la relation entre eux est beaucoup plus subtile et variée que ce qu'avaient pensé l'évêque Lowth et ses successeurs. Suivant J. Kugel, Zogbo et Wendland résument ainsi cette idée:

[3]Ces paragraphes sont basés sur l'ouvrage de Lynell Zogbo et Ernst R. Wendland intitulé *Hebrew Poetry in the Bible. **A Guide for Understanding and for Translating*** (New York: United Bible Societies, 2000), surtout pp. 20-30. Voir aussi Zogbo, *Sycomore*, No 17. 2005. pp. 7-18. Ernst R. Wendland, *LiFE-Style Translating* (Dallas : SIL International, 2006), **p.131-200, "Analyzing and Translating Biblical Poetry"**.

> Le parallélisme hébraïque… est l'association de deux vers poétiques liés par un ou plusieurs éléments. Le deuxième vers peut compléter ou intensifier le premier, mais les deux ensemble expriment une seule pensée unifiée.[4]

Ainsi, même dans ce qu'on appelle « parallélisme synonymique », la synonymie n'est pas totale : le deuxième vers complète le premier en y ajoutant quelque chose ou en le modifiant. Répéter simplement ce qui vient d'être dit serait inutile ; ce ne serait certainement pas de la poésie. En relation avec le premier vers, le deuxième donne ce qu'on appellerait en linguistique une nouvelle information. Zogbo et Wendland citent És 1.3, un exemple simple du parallélisme synonymique :

> Mais Israël ne veut rien savoir,
> mon peuple ne comprend rien.[5]

Même ici, nous trouvons de la variété, de la fraîcheur, cette intégration du vieux et du nouveau qui est l'essence de la poésie et de tout échange verbal. Dans la communication normale, on utilise d'une manière créatrice des expressions déjà existantes dans la langue. C'est ce qui se fait aussi dans la poésie, mais d'une manière plus intense et structurée[6].

Les synonymes dans le Nouveau Testament

Les premiers chrétiens chantaient les Psaumes (Marc 14.26) et créaient leurs propres « hymnes et saints cantiques » (Éph 5.19). On en a trouvé des traces dans des passages tels que Phil 2.6-11. Mais l'emploi de synonymes dans le Nouveau Testament va bien plus loin que dans ces passages. On peut y distinguer deux fonctions distinctes : des variantes stylistiques employées pour

> (i) alléger le style ou
> (ii) accentuer ce qui est dit.

On pourrait penser que ces deux emplois des synonymes seraient en conflit, mais en réalité, les deux types se complètent, parce qu'ils s'emploient de façons différentes. Les synonymes du premier type sont normalement situés à une certaine distance l'un de l'autre, tandis que ceux du deuxième type se suivent en général pratiquement sans interruption.

Donnons quelques exemples de ces deux types tirés du NT, en soulignant les expressions synonymes[7] :

[4]Zogbo et Wendland, *Hebrew Poetry*, p. 29.
[5]Nos citations bibliques sont tirées en général de la NBS.
[6]Le même principe s'applique aussi dans la communication non verbale, telle que la musique. Une chanson populaire peut commencer par un motif répété, pour établir un rythme sur lequel le chanteur développera ensuite une mélodie ; dans un concerto, l'orchestre annonce un thème que le soliste développera.
[7]Parfois nous proposerons une traduction encore plus littérale que celle de la NBS, en citant le terme grec.

Catégorie 1 : Variantes stylistiques pour alléger le style

Jean (exemples de chapitre 21)
bateau (v. 3, 6) -- barque (8)
poisson (*ichthys*) (6, 8, 11) -- poisson (*opsarion*) (9, 10, 13)
aimer (*agapan*) (15a, 16) -- être ami (*philein*)[8] (15b, 16, 17x3)
prendre soin de (15, 17) -- être le berger de (16)
tu sais (*oida*) (15, 16, 17a) -- tu sais bien (*ginōskō*) (17b)
agneaux (15) – moutons (16, 17)

Actes
des champs (4.34 ; 5.3) -- une terre (4.37) -- une propriété (5.2)
la prison publique (*tērēsis*) (5.18) --prison (*phylakē*) (5.19, 22)
jeune homme (*neanias*) (20.9) -- jeune homme (*pais*) (20.12)
les jours… achevés (21.26) -- vers la fin des sept jours (21.27)

1 Corinthiens
folie (1.21, 25) -- ce qui est fou (1.27)
l'Esprit de Dieu (12.3) … l'Esprit saint (12.3)
Christ 15.12, 13, 14, 16, 18, 20, 23a -- le Christ 15.15, 22, 23b

2 Corinthiens
fournit (*epichorēgōn*) (9.10a) --fournira (*chorēgēsei*) (9.10b)

2 Timothée
personne ne m'a assisté (*paregeneto*) (4.16) --
C'est le Seigneur qui m'a assisté (*parestē*) (4.17)

La synonymie, comme le montrent les définitions citées plus haut, est une question de degré. Les synonymes peuvent avoir des sens très proches (comme *dans* et *en*). Ils peuvent être assez proches pour se remplacer dans beaucoup de contextes mais pas en tous (comme *aller* et *marcher*, ou *plus haut* et *ci-dessus*). Ou bien leurs gammes de sens peuvent se recouvrir si peu qu'on peut leur contester le nom de synonymes. Certains, en étudiant le NT, se croient obligés de chercher des nuances entre les synonymes, en insistant sur le fait que les nuances sont plus importantes que la synonymie. Nous estimons plutôt que, au moins dans quelques-uns des exemples proposés, l'auteur choisit un synonyme pour éviter la répétition d'un terme qu'il vient d'employer.

Catégorie 2 : Synonymes employés pour accentuer

Comment donc interpréter ces passages du NT dans lesquels deux, trois ou encore plus de synonymes semblent être juxtaposés ?

Les auteurs du NT emploient souvent trois expressions pour désigner les événements étonnants ou surnaturels. Par exemple, en 2 Cor 12.12, Paul parle de « signes (*sēmeia*)… prodiges (*terata*)... miracles (*dunameis*) » dans une seule phrase. L'expression « signes et prodiges » est tellement fréquente que lorsque, en Act 2.19, Pierre cite la prophétie de Joël 3.3 :

[8]Traditionnellement, les commentaires cherchaient une distinction entre ces deux termes, tandis que les études plus récentes ont tendance à les considérer comme synonymes.

> Je ferai paraître des *prodiges*
> dans le ciel et sur la terre,

il va jusqu'à ajouter « signes » à la citation :

> Je donnerai des *prodiges* en haut dans le ciel
> et des *signes* en bas sur la terre.

Il est possible que Pierre ou Luc ait lu cette forme du texte dans sa copie du livre de Joël, mais c'est peu vraisemblable. De deux choses l'une : ou bien Pierre a « amélioré » le passage afin de développer son parallélisme, ou bien il suivait une forte tendance à employer « signes » pour renforcer « prodiges », comme partout ailleurs dans le Nouveau Testament.[9]

On y trouve facilement d'autres expressions toutes faites qui comprennent des synonymes. « Grâce et paix à vous » (plus littéralement : « grâce à vous et paix ») est la salutation standard employée au début des lettres.[10] Il est peu probable que les auteurs aient demandé à Dieu deux dons distincts. Il est plus vraisemblable que « grâce » et « paix » renforçaient la demande d'une seule bénédiction.

En Rom 2.5, Paul condamne « l'endurcissement et le cœur inconverti ». Cette traduction littérale, en particulier l'emploi de « et », fait penser que Paul condamne deux péchés distincts alors qu'il s'agit certainement de deux expressions synonymiques. C'est l'interprétation qu'adoptent les versions françaises qui remplacent le « et » par une virgule[11] :

> Par ton endurcissement, par ton cœur impénitent (TOB)
> Mais tu ne veux pas comprendre, tu n'es pas disposé à changer. (FC)
> Tu refuses de comprendre, tu ne veux pas changer. (PDV)

C'est dans l'Apocalypse qu'on trouve la tendance la plus forte à multiplier les synonymes pour renforcer le sens. Dans ce livre l'emploi de *kai*, « et », liant souvent des synonymes, est plus fréquent que dans tous les autres écrits du Nouveau Testament[12], y compris Marc, qui emploie souvent « et » au début des phrases[13].

Comme on pourrait s'y attendre, la conjonction « et » est utilisée de plusieurs façons différentes. Comme très souvent ailleurs, en Apocalypse elle relie deux unités différentes : « Heureux celui qui lit à haute voix les paroles de la prophétie,

[9]Matt 24.24 ; Marc 13.32 ; Jean 4.48 ; Act 2.22, 43 ; 4.30 ; 5.12 ; 6.8 ; 7.36 ; 14.3 ; 15.12 ; Rom 15.19 ; 2 Cor 12.12 ; 2 Thess 2.9 ; Hébr 2.4.

[10]Salutation développée en 1-2 Tim et 2 Jean en "grâce, compassion et paix". Aucune salutation semblable ne se trouve dans Hébr, Jacq et 1 Jean, qui ne sont probablement pas des lettres, ni en 3 Jean, mais elle est présente en Apoc 1.4.

[11]Parmi les versions françaises consultées, c'est seulement la BJ qui maintient le « et » : « Par ton endurcissement et l'impénitence de ton cœur… ».

[12]Par contre, l'Apocalypse emploie très peu la particule *de*, qui signifie selon les contextes "et" ou "mais".

[13]Les auteurs de Marc et de l'Apocalypse écrivent probablement dans une langue pour eux étrangère : le style de leurs écrits témoigne d'une influence hébraïque ou araméenne.

comme (littéralement : « et ») ceux qui les entendent… » (1.3a)[14]). Ailleurs, « et » a une force ascendante : « A, et, qui plus est, B », comme aussi dans la poésie hébraïque[15] : « Heureux… ceux qui les entendent et (qui plus) gardent ce qui y est écrit ! » (1.3b). Parfois « et » semble indiquer un hendiadys[16] : « un royaume, des prêtres » dans le sens d' « un royaume de prêtres » (1.6a ; 5.10).

L'abondance des synonymes atteint son comble dans les chants de louange qui caractérisent l'Apocalypse. La gloire (*doxa*) de Dieu est naturellement mentionnée seule (11.13 ; 14.7 ; 15.8 ; 16.9 ; 18.1 ; 19.7 ; 21.11, 23, 24), mais, très souvent, elle est liée à d'autres mots : « puissance » (*kratos*, 1.6), « honneur » (*timē*, 4.9 ; 21.26), « honneur et puissance » (*dunamis*, 4.11 ; 5.12, comparer 5.13) ou « salut (*sōtēria*) et puissance » (19.1). Il est possible que l'auteur distinguait tous ces termes, mais, employés en combinaison, l'effet est certainement de rehausser l'intensité de la louange offerte à Dieu et à Jésus-Christ. La plus grande accumulation de ce genre se trouve en 5.12, où les anges rendent à « l'agneau qui a été immolé… puissance, richesse, sagesse, force, honneur, gloire et bénédiction ». Trois de ces termes, plus « pouvoir » (*kratos*), sont répétés dans le verset suivant, dans la louange de toute la création. Des groupes similaires de synonymes qui se renforcent se trouvent en 4.11 ; 7.11, 12 et 12.10.

En Apocalypse, des groupements similaires désignent l'humanité entière : « des gens de toute tribu (*phulē*), de toute langue (*glōssa*), de tout peuple (*laos*) et de toute nation (*ethnos*) » (5.9 ; de même en 11.9 ; 13.7b ; 14.6). Dans de tels passages, l'auteur abandonne la distinction usuelle entre *laos* comme peuple de Dieu et *ta ethnē* pour désigner les nations étrangères, païennes. Ces deux termes fonctionnent comme synonymes à l'intérieur d'une description compréhensive de l'espèce humaine.

Dans ce livre, même là où les expressions liées ne sont pas de vrais synonymes, leur accumulation produit un effet plus fort que si elles étaient mentionnées séparément. Les trois expressions « celui qui est, qui était et qui vient » (1.4 ; 4.8 ; comparer 11.17 ; 16.5) évoquent avec puissance l'éternité de Dieu. De même, la collocation de quatre termes de signification voisine : « des tonnerres, des voix, des éclairs et un tremblement de terre » (8.5) est efficace du point de vue rhétorique, comme aussi l'accumulation « idoles d'or, d'argent, de bronze, de pierre et de bois » (9.20) et « le ciel et ce qui s'y trouve, la terre et ce qui s'y trouve, la mer et ce qui s'y trouve » (10.16).

Dans d'autres contextes, la répétition, non de synonymes mais d'une même expression, renforce le message[17].

[14]L'alternance entre « celui » et « ceux » indique la situation d'une personne lettrée qui lit le texte à un groupe.
[15]Zogbo et Wendland, *Hebrew Poetry*, p. 27, suivant James Kugel.
[16]Ici une marque de coordination exprime plutôt une subordination. Dans ce cas, X + Y = X de Y.
[17]Voir aussi 7.5-8 « qui avaient été marqués du sceau ».

[Babylone] est devenue…
un repaire de tout esprit impur
et un repaire de tout oiseau impur,
un repaire de tout animal impur et détesté… (18.2)

On pourra se demander comment les synonymes peuvent-ils fonctionner de deux façons apparemment contraires ? Ce que nous constatons ici est, en effet, un exemple d'un principe de communication bien connu.[18] Si un texte (oral ou écrit) ne contient rien de nouveau, l'intérêt du récepteur sera bientôt épuisé. Si, au contraire, un texte ne contient rien que du nouveau, le récepteur sera frustré. Dans les deux cas, la communication échouera. Mais si le connu et le nouveau sont bien agencés et équilibrés, la communication sera efficace et même appréciée.

Traduire les synonymes

La relation entre un texte qui utilise des synonymes et sa traduction peut varier de plusieurs façons.

En premier lieu, théoriquement, la langue cible peut disposer d'autant de synonymes que le texte source. Par exemple, en Apoc 7.12, elle peut utiliser sept synonymes de « louange ». Mais dans la pratique, les traducteurs se trouvent très souvent dans la situation envisagée par Saussure (voir page 2). Dans ce cas, ils seront obligés d'utiliser le vocabulaire à leur disposition. Ils peuvent aussi restructurer la phrase, en employant des verbes, des adverbes ou même des idéophones qui transmettront l'intensité de la louange.

En deuxième lieu, la situation inverse peut se produire. Les traducteurs peuvent avoir l'impression que le texte de départ comprend trop de répétitions, et qu'il vaudrait mieux employer dans la langue cible des expressions diverses. Par exemple en Act 4.19 : « Est-il juste au regard de *Dieu* de vous obéir plutôt qu'à *Dieu* ? », le FC, entre autres, remplace le deuxième « Dieu » par « lui » : « Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir à vous plutôt qu'à lui. » En 1 Cor 12.3 la TOB emploie deux expressions : « personne » et « nul », pour traduire le même terme grec. En Apoc 1.2, le FC évite la répétition « témoigner/ témoignage » en disant : « Jean est témoin que tout ce qu'il a vu est… vérité révélée par Jésus-Christ ». Les traducteurs sont, en effet, libres d'adopter cette stratégie.

Mais en troisième lieu, on peut rencontrer un problème plus profond. Des différences de structure entre les langues sources et cibles, et même entre leurs traditions culturelles respectives, peuvent faire que les synonymes et les répétitions sont employés autrement dans le texte et dans sa traduction. Par exemple, l'appel des tribus en Apoc 7.5-8, avec son refrain douze fois répété, a sans doute impressionné profondément ses premiers récepteurs, les amenant peut-être à s'examiner pour savoir s'ils étaient eux-mêmes « marqués du sceau ». Mais

[18]On peut même citer un parallèle non linguistique. Dans la musique classique, on évite les quintes consécutives, mais on emploie librement les octaves consécutives pour accentuer.

on constate que le traducteur de la version anglaise GNT a évité cette répétition, qu'il a jugée sans doute monotone.

Pour résumer, on pourrait conseiller aux traducteurs :

- de noter l'occurrence des synonymes dans le texte de départ ;
- de les examiner pour savoir si leur fonction est d'éviter la répétition ou bien de les mettre en exergue ;
- de se demander si ces fonctions auraient le même effet dans la traduction que dans le texte original ;
- et finalement d'examiner de quelle façon les ressources de la langue d'arrivée pourraient être employées au maximum pour obtenir un équivalent fonctionnel de l'original.[19]

Un actif passif : la traduction du passif dans des langues sans voix passive

Jacques Nicole

Dr Jacques Nicole, membre de SIL International, travaille parmi les Nawdba dans le nord du Togo depuis 1976. Il a un doctorat en linguistique africaine (1983, Université de Paris III) et un doctorat d'état ès lettres (1987, Université de Nice). Il est Conseiller en linguistique à SIL (Togo/Bénin) et Directeur du campus français de European Training Programme.

1. A propos de la voix grammaticale

Dans une langue comme le français, les constructions passives ont des caractéristiques à la fois morphologiques et syntaxiques.

Du point de vue **morphologique**, la forme verbale indique qu'il s'agit d'un passif. Ainsi, en français, dans *La souris a été mangée par le chat*, la forme verbale passive *a été mangée* se distingue de la forme active *a mangé* apparaissant dans la phrase active correspondante : *Le chat a mangé la souris*. En français, cette distinction morphologique se fait par l'utilisation d'un verbe auxiliaire tel que « être » ou « avoir ». Dans une langue comme le grec, on a une conjugaison différente sans auxiliaire.

[19]Je remercie mon ami et ancien collègue David J. Clark pour ses observations sur une première ébauche de cet article. Il fait remarquer que dans certaines langues de la Thaïlande, des couplets plus ou moins synonymes sont couramment employés dans le discours oral, là où en anglais (ou en français) on emploierait un seul terme. Par exemple, pour dire "beau" en thaïlandais, on dit *suay-ngaam*. Chacun des deux éléments de cette expression signifie "beau", mais il est naturel de les mettre ensemble, comme dans l'expression française "sain et sauf". Dans la traduction dans cette langue (version en Mien, Thaïlande du nord), Gen 4.5 a « le visage de Caïn était aveugle et sombre ».

Du point de vue **syntaxique**, le passif peut entraîner un changement dans l'organisation de la phrase. En français, si on part d'une phrase transitive, *le chat a mangé la souris*, l'objet de la phrase active (*la souris*) devient le sujet[1] : *la souris a été mangée*. Le sujet de la phrase active (*le chat*) n'est plus un argument de la phrase. Dans certaines langues, il devient, toujours de façon facultative, un complément oblique : *la souris a été mangée par le chat*. On est donc passé d'**un verbe transitif**, avec deux arguments (un sujet et un objet), à **un verbe intransitif**, à un seul argument, le sujet.

Cette réorganisation syntaxique a une double conséquence. Tout d'abord, en ce qui concerne la visée communicative, l'objet de la phrase active devient **le thème** (ce dont on parle). On peut donc, d'un certain point de vue, considérer qu'on a une forme de thématisation de l'objet. En second lieu, du point de vue sémantique, le sujet qui, dans la phrase active désigne l'agent est, soit totalement omis, soit relégué en position marginale et le patient[2] devient le sujet grammatical.

Du point de vue **descriptif**, il vaut la peine de distinguer ces deux ordres de faits, morphologique et syntaxique, ainsi que leurs conséquences. Malheureusement, dans la terminologie grammaticale courante, on ne fait pas de distinction, et dans la terminologie linguistique, on constate un certain flou[3]. Dans des langues comme le français ou le grec, les deux caractéristiques morphologique et syntaxique, ainsi que leurs conséquences, sont nécessairement concomitantes. C'est-à-dire, il est impossible d'avoir une forme verbale passive sans que cette forme soit insérée dans une construction syntaxique où l'on a un argument de moins et où, du point de vue sémantique, le sujet qui désigne le thème, n'est pas l'agent mais le patient. C'est ce qui explique que quand on parle de « voix passive », on ne dit généralement pas à quoi précisément on fait référence: à la forme verbale, à la construction syntaxique, à la conséquence sémantique ou à la conséquence argumentale, ou à toutes ces caractéristiques à la fois.

Néanmoins, parce que ces deux caractéristiques morphologique et syntaxique vont nécessairement de pair dans certaines langues, cela ne veut pas obligatoirement dire qu'il en va de même dans toutes les langues.

C'est un fait bien connu et souvent relevé qu'il existe des langues dans lesquelles il n'y a pas de forme verbale passive. C'est en particulier le cas, par exemple, dans les langues voltaïques ou gur et dans les langues kwa d'Afrique occidentale. Que faire donc lorsqu'on a un passif dans la langue source et qu'on doit le traduire dans une langue de ce type qui n'a pas de passif du point de vue morphologique ?

[1]Dans certains modèles linguistiques, on dit que l'objet est « promu » au sujet.
[2]Le patient est la personne ou la chose qui subit l'action.
[3]Dans la terminologie linguistique, on a deux termes à disposition, « voix » et « diathèse ». Plusieurs utilisent ces termes comme synonymes. D'autres, par contre, font une distinction entre « voix », le procédé morphologique et « diathèse », le procédé syntaxique.

2. La traduction du passif

Les manuels de traduction, en particulier de traduction biblique, sont bien conscients du problème. Ce qui est généralement proposé, c'est d'utiliser une forme active :

-soit en explicitant l'agent qui était implicite dans l'original ; ainsi, pour traduire Matt 3.16 « Dès que Jésus eut été baptisé », on proposera « Dès que Jean eut baptisé Jésus »,

-soit en ayant un pronom neutre ou indéfini en position de sujet d'une phrase active ; pour le même exemple, on obtiendrait *Dès qu'on/**ils** eut/eussent baptisé Jésus*.

La lecture de ces propositions, cependant, suffit à permettre de se rendre compte que la phrase a changé d'orientation. Du point de vue de l'organisation thématique, on a changé complètement de thème. Quand le texte dit *Dès que Jésus eut été baptisé* il souligne par là qu'il parle de ce que Jésus fait. La phrase *Dès que Jean eut baptisé Jésus* change de thème et parle de ce que fait Jean.

Ces deux phrases ont bien le même contenu brut, mais n'en sont pas pour autant équivalentes. De même, la phrase *Dès qu'on eut baptisé Jésus* parle, non pas de ce que Jésus fait, mais de ce qui lui arrive, et change donc d'orientation par rapport à l'original.

Avant d'examiner d'éventuelles possibilités de résoudre ce problème, examinons les raisons qui peuvent pousser un auteur qui écrit dans une langue possédant une forme morphologique passive à choisir cette forme plutôt que la forme active. Barnwell[4] retient quatre raisons possibles :

> 1. « Pour insister sur la personne ou la chose qui subit l'action plutôt que sur la personne qui fait l'action… : *'Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie' »* (Marc 6.4)
> 2. « Parce que la personne qui fait l'action est inconnue : *'Ma bicyclette a été volée hier' »*
> 3. Pour ne pas « nommer ouvertement l'agent de l'action : 'il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée' (Matt 24.2) »
> 4. « Afin d'exprimer l'idée d'une façon plus brève et plus facile à retenir, insistant plus sur un fait particulier et laissant de côté des idées secondaires»

Comme exemple biblique, l'auteur cite 1 Tim 3.16 :

> Et, il faut le reconnaître, le mystère de la piété est grand :
> Il s'est manifesté dans la chair, il a été justifié dans l'Esprit,
> il est apparu aux anges, il a été proclamé parmi les nations,
> il a été cru dans le monde, il a été enlevé dans la gloire.

[4]Katharine Barnwell, 1990, *Manuel de traduction biblique, Cours d'introduction aux principes de traduction*, (adaptation de la troisième édition anglaise), Épinay-sur-Seine et Nairobi : SIL, p. 136-137.

Toutes ces raisons peuvent, en fait, se ramener à la double conséquence de la construction syntaxique passive notée au début de cet article. C'est un choix de visée communicative qui fait qu'on veut mettre le patient en position de thème (raison (1) de Barnwell). C'est un choix sémantique d'omettre l'agent (raison (3)). La prétendue raison (2) n'est pas suffisante : on peut très bien dire *Quelqu'un a volé ma bicyclette hier,* et cela se dit. Le choix du passif dans cet exemple se ramène à la raison 1 : c'est de la bicyclette qu'on parle. Quant à la raison 4, elle se ramène à la raison 3 : c'est le choix sémantique d'omettre l'agent.

A ces raisons, Beekman et Callow[5] en ajoutent une autre, celle d'omettre la mention du nom de Dieu. Par une sorte d'euphémisme d'origine religieuse, les Juifs voulaient éviter d'utiliser le nom de Dieu en vain. On notera à cet égard qu'il est possible que ce soit le cas, mais plusieurs fois ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et le texte même le souligne. Dans Luc 5.20, par exemple, lorsque Jésus dit au paralytique *Tes péchés te sont pardonnés,* les auditeurs juifs ne comprennent pas qu'il y a dans ces paroles un euphémisme qui voudrait dire « Dieu te pardonne tes péchés ». Ils comprennent bien cette phrase comme voulant dire « je déclare tes péchés pardonnés », un peu comme dans un tribunal, le président peut déclarer au prévenu « vous êtes acquitté »[6]. Selon les conseils de restructuration, ce serait la formulation « je te pardonne tes péchés » que l'on devrait mettre, or Jésus a très certainement choisi délibérément de ne pas utiliser la forme active et ainsi d'omettre la mention de l'agent. Une bonne traduction se doit de refléter ce choix.

Mais il ne faudrait pas croire, comme beaucoup le font implicitement ou même explicitement, que parce qu'une langue n'a pas de voix passive dans sa morphologie verbale, elle n'a pas de construction syntaxique passive.

3. Construction syntaxique passive sans forme verbale passive

Philip Noss[7] note, en gbaya, une langue bantoue du Cameroun, qu'au lieu de « ils ont écrit mon nom », on peut aussi dire « mon nom écrit », ce qui signifie « mon nom a été écrit ». Dans cette construction syntaxique, l'agent est omis et le patient, objet de la phrase active, devient sujet. On a donc une construction syntaxique passive sans morphologie passive.

Ce genre de construction n'est pas propre au gbaya. Nous l'avons nous-mêmes relevée en nawdm du Togo[8]. Dans cette langue aussi, cette forme est

[5]John Beekman, and John C. Callow, 1974, *Translating the Word of God*, Grand Rapids : Zondervan, pp. 214-215.
[6]Le verset suivant montre bien que les spécialistes de la loi et les pharisiens n'ont pas compris le passif comme un euphémisme pour éviter de prononcer le nom de Dieu. Au verset 24 Jésus dit explicitement qu'il a reçu l'autorité sur terre de pardonner les péchés. Dieu seul peut pardonner les péchés, certes, mais Jésus est bien Dieu sur terre (voir p.ex I. Howard Marshall, 1978, The Book of Luke. A commentary on the Greek text, in *The New International Greek Testament Commentary on the New Testament*, Grand Rapids: Eerdmans, version électronique in Translator's Workplace, Version 4.0.15, 2005, Dallas: SIL International).
[7]Philip A. Noss, 1977, Alternatives to a passive, *Technical papers for The Bible Translator*, Vol. 28, N°3, pp. 301-305.
[8]voir Jacques Nicole, « La chèvre ne me mange pas bien ». Syntaxe et discours dans la phrase simple en nawdm », *Cahiers Voltaïques / Gur Papers*, N°5, pp. 115-121, 2000 ; et J.Nicole, 2003, « Diathèses en nawdm (voltaïque, Togo) », in Kézié K. Lébikaza, éd., *Actes du 3e Congrès mondial de linguistique africaine*, Lomé, Köln : Rüdiger

fréquente dans les conversations. En fait, il est pratiquement impossible d'entendre une conversation de quelques minutes sans qu'au moins une fois cette forme apparaisse. On comparera, à cet égard, les deux phrases suivantes en nawdm[9] :

(1) Nidba nyira daamnmina hɔm.
humain-CL.ba boire-PRF bière-CL.m-DEM.CL.m bien
« Les gens ont bien bu cette bière de mil. »

(2) Daamnmina nyira hɔm.
bière-CL.m-DEM.CL.m boire-PRF bien
(litt. cette bière de mil a bien bu)
« Cette bière de mil s'est bien bue. »

Des énoncés comme (2) s'entendent très fréquemment. En fait, comme cela est souvent noté à propos du passif, ils correspondent à un changement dans la visée communicative. En effet, dans cette langue, la position de sujet grammatical correspond aussi à celle de thème. Dans l'énoncé (2), c'est de bière de mil qu'il est question. Par exemple, à la fin d'une fête où des bières de mil de plusieurs provenances étaient à disposition, ce sera la remarque à propos d'une certaine bière de mil qui est mieux appréciée que les autres.

Dans des langues de ce type, il est donc non seulement possible, mais encore souhaitable d'utiliser de telles constructions sans agent explicite dans la traduction de passages où l'on a un passif dans la langue source, donc pas d'agent explicite. Pour revenir au texte de Luc 5.20, en suivant les conseils des manuels de traduction cités, on devrait obtenir:

(3) Mà waa- -v v` fubɛɲii.
1 SG couvrir-IPF 2SG 2SG péché-CL.hi
« Je te pardonne tes péchés. »

ou peut-être :

(4) L` waa- -v v` fubɛɲii.
HCL couvrir-IPF 2SG 2SG péché-CL.hi
« Ça te pardonne tes péchés. »

Köppe, pp. 223-234, 2003; voir aussi John R. Watters, *Syntax*, in Bernd Heine and Derek Nurse, eds., *African languages. An introduction*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 194-230, 2000.

[9]Les consonnes du nawdm sont les suivantes : b, d, j (=ɟ), g, gw (= gʉ), gb, f, t, s, k, kw (= kʉ), kp, ɲ (=ʔ), m, n, ny (=ɲ), ŋ, ŋm, v, r (= ɾ), y (= j), w. Les voyelles sont les suivantes : i, e, ɛ, u, o, ɔ, a. Toutes les voyelles peuvent être brèves ou longues, dans ce dernier cas elles sont symbolisées par deux lettres identiques dans l'orthographe. Le nawdm a deux tons, haut et bas, qui sont écrits dans l'orthographe sur les pronoms simples sujet et possessif. Les abréviations suivantes sont utilisées : CL= morphème de classe nominale, suivi de la forme pronominale correspondante ; DEM = démonstratif ; HCL. = pronom hors classe (neutre) ; PRF = aspect perfectif ; IPF = aspect imperfectif PRST = morphème présentatif ; 1SG = pronom de première personne du singulier ; 2SG = pronom de deuxième personne du singulier ; PL = pluriel.

Ces deux formes sont grammaticalement correctes, mais ne conviennent pas au contexte où *tes péchés* doit se trouver en position de thème. En mettant *tes péchés* en position de thème, on obtient en nawdm :

(5) V` fubɛfiii waan.
2SG péché-CL.hi couvrir-IPF-PRST
(litt. tes péchés pardonnent)
« Tes péchés sont pardonnés. »

Cette phrase est parfaitement correcte et compréhensible. Il y manque cependant une information par rapport au texte source: « tes péchés te sont pardonnés », c'est-à-dire que ce pardon te concerne.

Or en nawdm, il existe, par ailleurs, une autre construction syntaxique qui permet, elle, d'ajouter un argument. C'est ce qu'on appelle l'« applicatif », qui consiste à ajouter un argument en position syntaxique d'objet. Cet argument, du point de vue sémantique, désigne le bénéficiaire ou la personne affectée par le procès exprimé par le verbe. Les exemples suivants illustrent cela.

(6) Mà fɔga dafira nanawda.
1SG femme-CL.fia acheter-PRF sandale-CL. fia PL
« Ma femme a acheté des sandales. »

(7) Mà fɔga dafira buga nanawda
1SG femme-CL.fia acheter-PRF enfant-cl.ka sandale-CL.fia PL
(litt. ma femme a acheté l'enfant des sandales)
« Ma femme a acheté des sandales à l'enfant. »

Un deuxième objet syntaxique a été ajouté en (7), et il renvoie au bénéficiaire de l'action. Cette construction syntaxique applicative est aussi possible à partir d'un énoncé qui a une structure syntaxique passive. Ainsi, à partir de l'énoncé (2), on peut obtenir l'énoncé suivant :

(8) Daamnmina nyira- -ma hɔm.
bière-CL.m-DÉM.CL.m boire-PRF 1SG bien
(litt. cette bière de mil m'a bien bue)
« Cette bière de mil s'est bien bue pour moi. »

Il est important de noter que dans ce cas l'objet rajouté ne renvoie pas, du point de vue sémantique, à l'agent (même si dans l'exemple donné il est vrai qu'il l'est aussi), mais à la personne affectée par l'action. Une paraphrase en français donnerait *Cette bière de mil, la boire m'a procuré du plaisir.* Étant donné cet état de fait, rien n'empêche donc d'ajouter encore la personne affectée dans l'énoncé (5) et d'obtenir :

(9) V`	fubɛfiii	waa-	-v.
2SG	péché-CL.hi	couvrir-IPF	2SG

(litt. tes péchés te pardonnent)
« Tes péchés sont pardonnés pour toi. »

C'est cette dernière formulation qui constitue la meilleure traduction en nawdm du texte de Luc 5.20.

On remarquera qu'un traducteur qui part d'un texte en français (ou en grec) risque fort de ne pas penser à cette possibilité de sa langue. C'est d'ailleurs précisément ce qu'avaient fait les traducteurs de Luc en nawdm qui n'avaient pas pensé à la diathèse passive, pourtant si fréquente dans leur langue.

Mais un prédicateur, après avoir lu (4) *Ça te pardonne tes péchés* a immédiatement restructuré cela dans sa prédication en (9) « Tes péchés sont pardonnés pour toi ». Ceci souligne l'importance, pour tout traducteur, y compris celui qui traduit dans sa langue maternelle, de bien étudier sa propre langue, de devenir conscient de ses structures grammaticales afin de pouvoir les utiliser à bon escient sans se laisser guider par la structure du texte source.

Il ne faudrait pas croire que cette solution soit inopportune ou que cette construction soit rare. Même si une traduction littérale en français fait sourire des intellectuels scolarisés dans cette langue et peut même les pousser, par hypercorrection, à la considérer comme maladroite voire incorrecte, elle fait partie intégrante du génie de la langue et constitue un moyen tout à fait économique et pertinent pour omettre de mentionner l'agent et mettre l'emphase sur le patient.

Cette possibilité est très probablement plus fréquente que la littérature linguistique ne pourrait le laisser croire. Elle est explicitement mentionnée, avec plus ou moins de détails, dans la description de certaines langues[10], mais probablement moins souvent qu'elle n'est en réalité attestée.

[10]Ces attestations sont plus ou moins développées. Outre le gbaya (langue oubanguienne de Centrafrique), on peut mentionner, pour les langues voltaïques (gur), le dagara (Burkina Faso, Ghana), le kabiyè (Togo), le kasim (Burkina Faso), le mbèlimè (Bénin), le moore (Burkina Faso), le nateni (Bénin), le nawdm (Togo), le ncam (bassar, Togo, Ghana), le vagla (Ghana) ; pour les langues kwa, l'achanti (Ghana) ; pour les langues Atlantiques, le wolof (Sénégal).

Le temps est écourté !
Note de traduction sur 1 Corinthiens 7.29

Jean-Claude Margot

Le Dr Margot a été conseiller en traduction au service de l'ABU de 1966-1989. Il est l'auteur de *Traduire sans Trahir*. Actuellement il réside en Suisse où il continue à rédiger des Manuels de traduction en français.

Le problème

Après avoir traité au chapitre 7 de 1 Corinthiens une série de questions concernant le mariage et le célibat, Paul rappelle que le temps dont nous disposons pour notre vie est « écourté » (TOB), qu'il nous « reste peu de temps » (FC et PDV). Cette expression est précisée au v. 31 par les mots « ce monde, tel qu'il est, ne durera plus très longtemps » (FC).

A propos du verbe « écourté », une note de la TOB affirme ce qui suit : « Terme technique de la navigation. Litt. *le temps a cargué ses voiles.* » La Bible de Jérusalem présente une note identique. C'est là assurément une « image très expressive », selon la même note de la TOB. Mais elle a de quoi égarer la réflexion des prédicateurs ou des commentateurs, comme j'ai pu m'en rendre compte récemment : un pasteur voyait dans ce verset une allusion aux tempêtes de ce monde qui obligeraient le « navire de l'Église à replier ses voiles » ! En réalité, c'est une interprétation que le contexte ne justifie nullement. En effet, non seulement rien n'y évoque un climat de tempête, mais, de plus, le verbe grec, *sustellô* n'a ce sens que lorsqu'il est **accompagné d'un complément** signifiant explicitement « (replier) *les voiles* », comme nous le verrons plus loin.

Le verbe grec *sustellô*

Le verbe grec figurant en 1 Corinthiens 7.29 (*sustellô*) ne se trouve que deux fois (et peut-être une troisième fois, voir ci-dessous) dans le Nouveau Testament : ici et en Actes 5.6, dans l'histoire d'Ananias et Saphira. Dans ce verset des Actes, il est dit que des jeunes gens « vinrent *envelopper* le corps (d'Ananias), puis ils l'emportèrent et l'enterrèrent » (FC). Dans ce cas, personne n'aurait jamais eu l'idée qu'il s'agisse de « carguer les voiles d'Ananias » ! Le contexte évoque uniquement une mort et un enterrement, et non un drame en mer.

Pour ce qui est de la définition du verbe employé en Actes 5.6, le Dictionnaire de Carrez et Morel propose « envelopper (de linges pour enterrer) », ce qui est pleinement légitime. Ailleurs, d'après le même dictionnaire, son sens peut aussi être « raccourcir, comprimer, rétrécir, contracter, 1 Cor 7.29 »[1].

Le même verbe est utilisé plusieurs fois dans la version grecque de l'Ancien Testament, la Septante. Ainsi, par exemple en Juges 8.28, littéralement « et Madian *se retira* devant les fils d'Israël », ce qui signifie que Madian a dû renoncer

[1]M. Carrez et F. Morel, *Dictionnaire grec-français du Nouveau Testament,* 4e édition. Labor et Fides / Société biblique française, 1988, p. 236.

Le Sycomore Vol. 2 No 2 03 Nov 016 16 13/01/2009 10:23:41

à combattre les Israélites ; ou bien en 11.33, « et les fils d'Ammon *se retirèrent* devant les fils d'Israël », dans le même sens. Il s'agissait alors de l'échec d'invasions *terrestres*, donc sans aucun rapport avec la mer et des navires à voile. Voir aussi, dans les Deutérocanoniques, par exemple 1 Maccabées 3.6, « Les impies *renoncèrent* en raison de la crainte qu'il [Judas Maccabée] leur inspirait » ; ou bien 6.12, « Je recommande aux lecteurs de ce livre de ne pas *se laisser décourager* par de tels malheurs ». Il n'y a de nouveau aucun rapport avec des conflits sur mer dans ces deux textes.

Un terme technique de la navigation ?

Bien loin d'être un terme technique propre à la navigation, le verbe *sustellô* apparaît dans des contextes très divers, comme en témoigne le *Greek English Lexicon* dans l'article *sustellô*, qui cite plus de trente exemples tirés de la littérature grecque[1]. Voici quelques-uns de ces exemples :

> « contracter son visage (en signe de dégoût) »
> « se contracter (en parlant d'un serpent prêt à se détendre pour mordre) »
> « priver de toute nourriture et de toute boisson »
> « s'humilier », « être modéré »
> « déprimer », ou encore « rabaisser », etc.

Quant à « raccourcir une voile », ce n'est mentionné qu'en passant, avec le complément explicite « une voile » (en anglais, *draw together : shorten sail*).

Dans tous ces cas, un complément indique clairement à qui ou à quoi se rapporte le verbe.

Une note de la Nouvelle Bible Segond

Une note de la NBS en 1 Corinthiens 7.29 va dans le sens de l'affirmation de la TOB et de la BJ, quoique de façon plus nuancée. Elle se présente comme suit : « **le temps se fait court** : dans le vocabulaire de la navigation, le verbe grec correspondant signifiait *ramener les voiles* (cf. Act 27.15, note) ; il est traduit par *envelopper* en Actes 5.6. » Or, voici ce que dit la note NBS en Actes 27.15 : « A la fin du verset, le texte occidental[2] précise : *en ramenant les voiles*. » Mais il faut relever deux choses à ce sujet :

> 1. Il s'agit bien d'un contexte maritime (la tempête vécue par Paul et ses compagnons et le navire sur lequel ils se trouvent).
>
> 2. Le sens du verbe *sustellô* est précisé explicitement par un complément, *ta istia* = « les voiles ». Donc ce n'est pas le verbe à lui seul qui signifie « ramener les voiles » !

[1]Liddell & Scott, Oxford, 1978.
[2]Il s'agit d'une tradition textuelle représentée par divers manuscrits anciens, mais qui n'est en général pas retenue dans les versions françaises actuelles.

Conclusion

Certains biblistes ont tendance à privilégier le sens possible d'une expression en le projetant dans un tout autre contexte. C'est ce qu'illustre bien une note comme celle de la TOB ou de la BJ à propos de 1 Corinthiens 7.29. On ne saurait donc trop mettre en garde les traducteurs contre des erreurs de ce genre, consistant en particulier à donner à un verbe une valeur qui ne peut être que celle du verbe + *un complément*. Il conviendra de se méfier du rapprochement proposé par certains entre des textes qui n'ont souvent aucun rapport les uns avec les autres.

La notion de personnalité corporative : sa contribution dans la compréhension et la traduction de la Bible

Youssouf Dembélé

Dr Dembele, titulaire d'un doctorat en théologie de Trinity Evangelical Divinity School aux Etats-Unis, est conseiller en traduction de l'ABU au Mali, en Guinée-Conakry et au Sénégal.

Introduction

La traduction est communément comprise comme l'effort d'exprimer d'une manière correcte, claire et naturelle le sens d'un message d'une langue source dans une langue réceptrice. A la base de l'exercice de traduction gît la difficile mais inévitable tâche d'interprétation du message original. Plus le cadre de vie de l'auteur est similaire à celui de l'interprète plus facile est la compréhension du message. La connaissance de l'arrière-plan géographique, historique, socioculturel et religieux de la Bible est un impératif pour ses traducteurs. Cet article, un extrait retravaillé de mon mémoire de maîtrise en théologie[1], traite des relations qui unissent l'individu au groupe dans l'ancien Israël. Cette connaissance, je l'espère, éclairera d'un jour nouveau un bon nombre de textes bibliques.

1. Définition de la notion de personnalité corporative

Les divers aspects de la manière dont l'individu se rattache au groupe ont été étudiés par Henry Wheeler Robinson (1872-1945), sous la formule lapidaire de personnalité corporative (*corporate personality*). La notion de personnalité corporative est cet aspect de la psychologie hébraïque qui rend compte du fait que « tout le groupe englobant les membres antérieurs, présents et futurs peut agir

[1]Youssouf Dembélé, *L'individu et le groupe : La notion de personnalité corporative en Israël* (Mémoire de Maîtrise en Théologie non publié.) Vaux-sur-Seine : Faculté Libre de Théologie Évangélique, 1990.

comme un seul individu, par l'entremise de n'importe quel membre conçu comme représentant du groupe »[2]. Elle implique une relation étroite, et pour certains buts, une identification de l'individu à son groupe.

2. Les aspects de la notion de personnalité corporative

Partant de la définition de la notion de personnalité corporative nous pouvons en dégager cinq aspects : l'extension de la personnalité corporative, sa fluidité, sa représentativité, son réalisme et sa persistance à travers toute l'Écriture. Examinons ces aspects un peu plus en détail.

2.1 L'extension de la personnalité corporative

L'extension de la personnalité corporative implique avant tout **l'unité diachronique et synchronique du groupe**. L'unité du groupe englobe les membres antérieurs, présents et futurs. Le peuple de Dieu est un, d'une unité quasi organique, formant en quelque sorte une réalité personnelle malgré sa dispersion dans l'espace géographique et dans le temps[3]. Ainsi Amos peut encore s'adresser à ses contemporains du huitième siècle comme «toute la famille que j'ai fait monter du pays d'Égypte» puisqu'ils sont à la fois ses représentants et ses membres concrets[4]. L'unité diachronique et synchronique du groupe est d'abord illustrée dans l'emploi du même mot pour désigner l'individu et le groupe qui dépend de lui. *Adam* désigne à la fois le premier homme et la race issue de lui[5]. «Adam, c'est lui-même et son lignage»[6]. De même «Jacob» ou «Israël» est à la fois un individu et la nation issue de lui (Gen 49.7, 24 ; És 9.7 ; Jér 2.4 ; Ézék 20.5)[7]. Les douze fils de Jacob ont donné leur nom aux douze tribus d'Israël (Gen 35.22-23 ; Nomb 13.4-15). L'ancêtre est inséparable de ses descendants. Ils partagent un sort commun, pour le bien et pour le mal (Gen 9.9 ; 17.7 ; Deut 4.37). Les actes de l'ancêtre valent pour ceux qui sont issus de lui tandis qu'une extermination ou un manque de descendants ont pour effet de retrancher ou d'effacer le nom et le souvenir de l'ancêtre (Ruth 4.10 ; 1 Sam 24.22 ; 2 Sam 14.7 ; És 66.22).

C'est certainement à la lumière de cette unité diachronique et synchronique qu'on pourrait comprendre le discours d'adieu de Samuel : « Mais si vous n'écoutez pas la voix de l'Éternel et si vous êtes rebelles à la parole de l'Éternel, la main de l'Éternel sera contre vous *ûva'àvòtêkèm* (et contre vos pères) »[8] (1 Sam 12.15, BHS). Les versions qui suivent le texte massorétique sont rares, malgré l'absence d'argument contre lui. A cet égard la conclusion de Barthélemy est

[2]Cf. H. W. Robinson, *Corporate Personality in Ancient Israel,* Philadelphia : Fortress Press, 1935, 1980, p. 25.
[3]F. Dreyfus, « L'actualisation à l'intérieur de la Bible », *Revue Biblique* 83/2, 1976, p. 161.
[4]Amos 3,1 ; cf. H. W. Robinson, *Corporate Personality in Ancient Israel*, p. 28.
[5]Gn 5.1-3. Cf. B. Lefrois, "Semitic Totality Thinking", *The Catholic Biblical Quarterly* 17, 1955, p. 196.
[6]Kierkegaard cité par J. De Fraine, *Adam et son lignage*, *Etude sur la notion «personnalité corporative» dans la Bible*, Paris : Desclée De Brouwer, 1959, pp. 8, 134.
[7]Pour plus de références, voir D. I. Block, "Israel's house : Reflections on the use of *Byt ysr'l* in the Old Testament in the light of its Ancient Near Eastern Environment", *Journal of the Evangelical Theological Society*, 28, no. 3, 1985), p. 257.
[8]R. Weiss, "La main du Seigneur sera contre vous et contre vos pères" (I Sam, XII, 15), *Revue Biblique,* no. 1, 1976, pp. 51-54.

très significative : « Nous voyons donc que ce qui, en ce cas, peut faire figure de variantes textuelles se réduit à des exégèses traditionnelles »[9]. A la lumière de ce que nous venons de voir concernant les pères et leurs descendants, le texte massorétique ne nous semble pas si absurde que certains le pensent. Nous partons du même constat que Weiss, à savoir que dans beaucoup de textes les individus et leurs «maisons» sont associés dans le malheur aussi bien d'ailleurs que dans la fortune. Parce que l'unité de la «maison» inclut les générations passées, présentes et futures, on comprend que ce qu'on fait aux descendants, on le fait aux pères. La main du Seigneur sera contre les pères à travers leur lien avec les fils. Nous avons un parallèle dans És 65.6c-7a. Il faut donc maintenir le texte massorétique.

Les expressions comme « dormir avec ses pères », « se coucher avec ses pères », « être réuni à ses pères » (Gen 47.30 ; Deut 31.16 ; 2 Sam 7.12 ; Jug 2.10 ; 2 Rois 22.20, etc.) expriment ce sentiment puissant d'une attache entre les générations[10]. Certains, suivis de Robinson, voyaient l'origine de toutes ces expressions dans la coutume d'enterrer une personne dans le sépulcre familial. Nous aurions donc affaire à un simple euphémisme qui n'impliquerait aucune croyance en la survie de la famille au-delà de la mort. Contre cette hypothèse, Ringgren signale que l'enterrement est souvent mentionné à part, et que l'usage de l'expression ne correspond pas toujours à des lieux de sépulture concrets[11]. Les paroles de Jacob : «Quand je serai couché avec mes pères, tu me transporteras hors d'Égypte et tu m'enseveliras dans leur tombeau» (Gen 47.30), et celles de l'Éternel : «Aaron va être recueilli auprès de son peuple [...] C'est là qu'Aaron sera recueilli et qu'il mourra» (Nomb 20.24, 26), montrent que les expressions en question visent plus que la mort et l'enterrement. Jacob serait déjà réuni avec ses pères avant que son corps ne fût mis avec les leurs. Kidner a donc raison de souligner que la réunion aux pères est seulement symbolisée, mais non pas créée, par l'enterrement dans le tombeau familial[12]. Il ne convient donc pas de traduire ces expressions simplement par des équivalents de « mourir » comme le fait souvent la Bible en français courant. Il faut en même temps éviter de donner l'impression d'une continuation de la famille terrestre dans l'au-delà.

L'affaire d'Akân (Jos 7) souligne fortement l'unité synchronique du groupe[13] :

(1) la transgression dont il est question est imputée à la nation dans son ensemble. Ce sont les Israélites qui ont commis une infidélité à l'égard de l'interdit (Jos 7.1). C'est Israël qui a péché (Jos 7.11). Dieu tient donc la nation tout entière pour responsable de la faute parce qu'il la voit comme une unité organique dont Akân était membre (Jos 6.18 ; 7.11-12).

[9]D. Barthélemy, *Critique Textuelle de l'AT : 1. Josué, Juges, Ruth, Samuel, Rois, Chroniques, Esdras, Néhémie, Esther,* Orbis Biblicus et Orientalis 50/1, Fribourg : Editions Universitaires, 1982, p. 175.
[10]Cf. Ringgren, "'àv", *Theological Dictionary of the Old Testament,* Vol. I, G. J. Botterweck and H. Ringgren, eds., Grand Rapids : Eerdmans, 1977, p. 10.
[11]Cf. Ringgren, "*'av*", p. 10.
[12]D. Kidner, *Genesis,* Tyndale Old Testament Commentaries, London: The Tyndale Press, 1967, 1968, p. 212.
[13]Cf. C. T. Goslinga, "Joshua", *Joshua, Judges, Ruth*, Bible Student's Commentary, Grand Rapids : Zondervan Publishing House, 1986, p. 75.

(2) La colère de l'Éternel s'est enflammée contre Israël dans son ensemble à cause du péché commis. Cependant Israël dans son ensemble n'est pas responsable au même titre qu'Akân. Akân et sa maison qui sont lapidés et brûlés (Jos 6.18 ; 7.15, 24-26).

2.2 La fluidité de la personnalité corporative

La fluidité de transition justifie la possibilité pour l'esprit hébraïque de penser en même temps à l'individu et au collectif. La langue hébraïque traduit cette saisie simultanée de l'individu et du groupe. Ainsi, des noms collectifs comme *`am*, *bayît* et *gôy* peuvent être sujets d'un verbe au singulier ou au pluriel. Dans une même phrase, ils peuvent être sujets d'un premier verbe au singulier et d'un second au pluriel (Ex 1.20 ; 1 Rois 18.39). Ces mots évoquant en même temps l'idée d'unité et de pluralité, l'esprit effectue un va-et-vient entre les deux[1]. Lambert parle de pluriel par syllepse[2], c'est-à-dire un accord selon le sens et non selon les règles grammaticales. Ce genre de construction peut paraître non-naturel pour le lecteur francophone mais bien naturel dans certaines langues.

L'usage du même nom pour désigner l'individu et le groupe, ainsi que l'alternance entre le singulier et le pluriel de la deuxième personne des verbes et des pronoms (Gen 44.4-9 ; Ex 20 ; Ex 34.15 ; Deut 4 ; Deut 5.1 ; BHS) démontrent cette fluidité de la notion de la personnalité corporative chez les Hébreux. Ainsi Osée marque bien le balancement entre l'individu Jacob et la nation issue de lui (12.3-5). Si la langue réceptrice admet une telle alternance, elle peut se refléter dans la traduction.

2.3 La représentativité de la personnalité corporative

La représentativité de la personnalité corporative rend compte du fait que le groupe peut agir comme un seul individu, par l'entremise de n'importe quel membre conçu comme représentant du groupe. Un seul individu peut représenter tout le groupe et parler en son nom sous la forme 'je'. De Fraine souligne fortement le fait : «En vertu d'une espèce d'identification ou en tout cas de cohésion physique extrême entre le groupe et un individu donné, ce dernier est le représentant par excellence de ce groupe. La vie communautaire se concentre en lui, pour autant qu'il 'représente' la communauté, il peut parler en son nom à elle, en faisant usage du pronom `moi'»[3]. C'est ainsi que Jacob pouvait parler au nom de sa famille en disant : *wa'anî metê mispàr* (Je suis des hommes en petit nombre, Gen 34.30). L'individu corporatif tout en s'identifiant fonctionnellement à la communauté, reste toujours une personne individuelle[4]. La nation tout entière peut être représentée par le patriarche, le roi, le prophète et le prêtre. Un laïc éminent comme Néhémie s'identifie aussi à la communauté (Néh 1.6b). De

[1]Cf. O. Reboul, *La Rhétorique,* 3e édition, *Que sais-je ?,* 2133 ; 1984, 1990, p. 74.
[2]Cf. M. Lambert, *Traité de Grammaire hébraïque,* 2e Edition, Hildesheim : Verlag Dr H. A. Gerstenberg, 1972, p. 462.
[3]Cf. J. De Fraine, ibid, pp. 15-16. Cf. aussi Rowley, *The Discovery of the Old Testament*, p. 216.
[4]A. Cannizzo, "The corporate personality: rapporti tra individu e communità". *L'Anthropoliga Biblica*, Napoli: Edizioni Dehoniane, 1981, p. 594.

même, le contraste tracé par l'apôtre Paul entre Adam et Christ tire toute sa force de persuasion de la notion de personnalité et illustre fort bien l'importance de représentativité (1 Cor 15.22).

La notion de personnalité corporative fournit une explication adéquate aux 'je' des Psaumes et des confessions de Jérémie, à l'identité de la postérité de la femme, du serviteur souffrant et du fils de l'homme. La connaissance de la nature des relations entre l'individu et le groupe en Israël nous autorise à dire que le 'je' dans certains Psaumes n'est pas un membre individuel isolé, mais plutôt le représentant de la communauté[5]. Dans d'autres Psaumes on constate la présence simultanée de la forme *'nous'* et de la forme *'je'* où le '*je'* parle souvent au nom d'une pluralité ou encore où le '*nous'* apparaît en même temps et avec le même sens qu'un '*je'* (Ps 44 ; 118). Cette fluidité de transition entre le '*je'* et le '*nous'* s'explique bien par le fait d'une personnalité corporative qui peut incorporer la totalité et agir comme son représentant[6].

C'est dans ce sens que Gunneweg et Mottu comprennent les '*je'* des «confessions» de Jérémie comme le témoignage d'une souffrance où un homme parle pour toute la communauté et la «représente»[7].

L'interprétation corporative identifie *L'évèd YHWH* (Le Serviteur de l'Éternel ; És 40-55) comme le peuple et un individu[8]. En raison de la représentativité que permet la notion de personnalité corporative, la vie du groupe peut se concentrer en un individu qui le représente, le résume, le récapitule. Aussi passe-t-on sans transition d'Israël à son représentant le plus qualifié. Cet individu assume la mission qui, à l'origine, était dévolue à l'ensemble. Il est la quintessence d'Israël, celui par qui et en qui Israël accomplit pleinement sa mission de lumière des nations. Par sa souffrance il se substitue à un grand nombre d'hommes et rétablit l'alliance conclue par Dieu avec son peuple[9].

2. 4 Le réalisme de la personnalité corporative

Le réalisme de la personnalité corporative signifie qu'elle n'est ni une personnification littéraire ni une figure de sens ni un idéal, mais qu'elle a un caractère concret[10]. Les faits suivant témoignent du réalisme de la personnalité corporative :

(1) La notion de personnalité corporative envisage une seule entité sous différentes manifestations. La substitution qu'elle permet est fondée sur une concentration presque organique du groupe dans un individu. Plus qu'un lien habituel, il y a là un rapport de nécessité.

[5]S. Mowinckel, "The Method of Cultic Interpretation", *The Bible in its Literary Milieu*, Contemporary Essays, p. 184.
[6]Cf. S. Mowinckel, *op. cit*., p. 188.
[7]Cf. H. Mottu, *Les «confessions» de Jérémie : une protestation contre la souffrance*. Le monde de la Bible, Genève : Editions Labor et Fides, 1985, p. 15, 19.
[8]Cf. H. H. Rowley, *The faith of Israel*, pp. 121-122.
[9]Selon A. Gelim et O. Cullman.
[10]Robinson, p. 29.

(2) La compréhension du monde et de l'homme sous-jacente à la notion de personnalité corporative est celle de l'unité, de la représentativité et de la fluidité de transition entre des sphères ontologiques inextricablement liées, entre des individus et leur communauté[24].

(3) La synecdoque se rapproche beaucoup d'un aspect de la notion de personnalité corporative. Elle s'en éloigne par le fait que son pouvoir est la généralisation, tandis que la relation quantitative entre le représenté et le représentant dans la notion de personnalité corporative est de moindre intérêt. Il ne faut donc jamais perdre de vue ce réalisme de la notion de personnalité corporative.

2.5 La persistance de la personnalité corporative

La personnalité corporative persiste à travers toute la Bible. Il est erroné d'opposer l'individualisme de Jérémie et d'Ezéchiel à la conception de groupe qui avait jusqu'alors prévalu[25]. Ezéchiel lui-même reconnaît l'unité du peuple d'Israël lorsqu'il parle de Samarie et de Jérusalem comme deux sœurs, filles d'une même mère (Ézék 23). C'est en ce sens qu'Israël est une maison, maison auprès de laquelle Jérémie et Ezéchiel sont chargés d'une mission (Jér 2.4-5 ; Ézék 3.1, 4, 5, 17 ; 12.6, 27 ; 14.6 ; 17.2 ; 20.27 ; etc.). Ces prophètes ne sont nullement les initiateurs d'une nouvelle doctrine, encore moins d'une nouvelle religion. Même leurs messages sur le fameux proverbe : «Les pères ont mangé des raisins verts, et les dents des fils sont agacées», sont adressés à la maison d'Israël dans son ensemble et non à des individus isolés (Jér 31.29 ; Ézék 18.2 ; Jér 31.27-31 ; Ézék 18. 25, 29-30).

Conclusion

La notion de personnalité corporative dans la Bible jette un éclairage nouveau sur un nombre considérable de textes bibliques. En employant cette notion importante il faut garder en vue les phénomènes qu'elle cherche à cerner :

(1) Le groupe est une unité synchronique et diachronique qui peut agir, parler ou être traité comme un seul homme (1 Sam 5.10-11, BHS).

(2) Un seul individu peut représenter tout le groupe et parler en son nom sous la forme 'je'.

(3) Il y a oscillation ou fluidité de transition entre l'individu représentant le groupe et le groupe traité comme un individu. Cette fluidité n'implique pas l'abolition des distinctions claires, fermes et ineffaçables entre les deux entités.

(4) Le caractère concret de ces phénomènes qui ne se réduisent pas à de simples procédés stylistiques. Ainsi comprise, la notion de personnalité corporative nous éclaire merveilleusement sur la nature des rapports entre l'individu et le groupe dans l'ancien Israël. Les événements fondamentaux qui sont à la base de l'histoire d'Israël (la sortie d'Égypte, l'alliance sinaïtique) sont considérés à la lumière de l'unité diachronique et synchronique du peuple d'Israël. Chaque Israélite de chaque génération y a pris part.

[24]Cf. W. A. M. Beuken, "Isaiah LIV: The multiple identity of the person addressed", *Oud Testamentische Studiën* 19, 1974, pp. 66-69.
[25]Cf. H.W. Robinson, *Corporate Personality in Ancient Israel*, p. 27, 45-46.

L'impact théologique de la traduction spontanée : exemple du terme clé « temple »

Dieudonné P. Aroga Bessong

Dr Aroga Bessong est Conseiller en traduction de l'ABU pour le Cameroun et le Gabon. Titulaire d'un doctorat en socio-linguistique de l'Université de Montréal, il est chargé de ce cours à la Fateac.

1. Introduction

Pour tenter d'élucider les conséquences théologiques dramatiques de la traduction spontanée, si souvent l'unique recours pour les langues qui n'ont pas de texte biblique traduit, on prendra en exemple le terme clé, **temple,** se limitant dans le cadre de cette étude, au contexte de la lettre aux Hébreux. Commençons par quelques définitions.

1.1 Notion de « l'original »

Selon le *Dictionnaire de linguistique*, traduire c'est « énoncer dans une autre langue (ou langue cible) ce qui est énoncé dans une langue source, en conservant les équivalences sémantiques et stylistiques »[1]. Pour sa part, Bernard Pottier décrit la traduction comme « une fonction linguistique permettant d'opérer le passage d'une langue à une autre »[2]. Précisons ici que le terme **traduction** est utilisé au sens technique et professionnel lorsque le résultat de ce passage se présente sous forme écrite. Quand il s'agit d'un acte oral sans support, le terme **interprétation** est de mise. L'interprète, est donc une « personne qui transpose oralement (de façon successive ou simultanée) une langue dans une autre, ou qui sert d'intermédiaire, dans une conversation, entre deux personnes parlant des langues différentes »[3]. Il convient de noter que ces deux opérations se fondent à la source sur un original. Il est en principe inadmissible que cette source soit, par exemple, une autre traduction.

1.2 La traduction spontanée

Ce terme, désignant une activité courante dans certains milieux, consiste à rendre quasi spontanément le texte biblique, au cours de la célébration liturgique, d'une langue de communication élargie (français, anglais, espagnol, portugais) ou intermédiaire (swahili, foulfouldé) dans une langue locale donnée. On pourrait croire que le phénomène soit largement Protestant, mais cette pratique ne serait pas étrangère non plus aux Catholiques. La question ici est de savoir quelle influence négative cette activité pourrait avoir sur l'étude de « la doctrine de Dieu », définition de la théologie[4].

[1]Larousse, 1973, p. 490.
[2]Pottier, Bernard *et al*. (1973). *Le langage*. Paris : C.E.P.L., p. 523.
[3]Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, 1984 : 5641.
[4]M.J. Erickson, *The Concise Dictionary of Christian Theology* (Revised edition), Wheaton: Crossway Books, 2001.

Le Sycomore Vol. 2 No 2 03 Nov 024 24 13/01/2009 10:23:42

1.3 Le terme-clé

Un mot (ou terme) clé est un terme dont l'importance dans le texte est indéniable ; il porte une signification fondamentale pour la compréhension du texte dans lequel il se trouve. Dans le contexte de la traduction de la Bible, la fréquence statistique n'est pas forcément un facteur dans la définition d'un terme clé. Sa traduction devrait varier le moins possible. Mais si certains termes clés maintiennent le même sens dans les différents contextes où ils se trouvent, d'autres doivent être traduits différemment selon leur contexte d'utilisation. Dans le cas du mot « temple », la traduction de ce mot reste relativement stable.

1.4 La notion de l' « original » dans la traduction de la Bible

La traduction biblique se place donc dans ce cadre général, avec la caractéristique qu'elle porte sur le texte biblique. Dans ce contexte, le mot « original » s'entend généralement de la langue originale et non du document source, car les documents originaux de la Bible, appelés des **autographes**, sont perdus. En effet, il n'existe que des copies de ces textes, préservées à travers les âges. En ce qui concerne la traduction de la Bible, les traducteurs doivent alors se servir des textes en langue originale qui ont été établis par des chercheurs.

Tracer la transmission, l'évolution et les problèmes liés à ces textes est une tache complexe qui ne sera pas traitée ici[5]. La classification des manuscrits est aussi importante, mais les résultats de ce travail se trouvent déjà incorporés dans les Nouveaux Testaments grecs imprimés servant de base pour la traduction. L'inexistence effective d'originaux amène à examiner de près la diversité des textes disponibles pour tenter de déterminer ce qu'a pu être le texte d'origine ou l'autographe. Comme principe de base, on retient la variante qui résiste aux tentatives d'uniformisation. En tout état de cause, il s'agit de déterminer de manière scientifique le texte le plus proche possible de l'autographe, pour qu'il serve de source de la traduction biblique. Par exemple, pour cette étude du terme *temple* dans l'épître aux Hébreux, il y aurait à vérifier une variante signalée en 9.12 et 25.

L'exégèse, conduite une fois le texte source fixée, consiste à en trouver le sens, compte tenu de paramètres internes (lexique, morphologie, syntaxe, style, etc.) et externes (contexte, auteur, date, lieu, destinataires, but, thématique et liens avec les autres textes bibliques etc.).

En tant qu'interprète du texte de la Bible, le traducteur doit comprendre qu'il fait partie de l'Eglise qui existe depuis des siècles. Il y a donc un aspect historique et un aspect communautaire dans la tâche d'interprétation (cf. 2 Pie 1.20). Le traducteur doit tenir compte de la façon dont le texte a été compris à travers l'histoire et au sein de la communauté chrétienne mondiale. Pour ceci, il sera obligé de lire les commentaires et les manuels du traducteur écrits par des personnes qui ne sont pas nécessairement membres de sa propre communauté[6].

[5]Le lecteur peut se référer,. par exemple, à T. Römer et J. D. Macchi, *Guide de la Bible hébraïque,* Genève : Labor et Fidès, 1994 ; E.Würthwein, *The Text of the Old Testament,* Grand Rapids : Eerdmans, 1995 ; B. M. Metzger, *The Text of the New Testament*, Oxford : Oxford University Press, 1992.

[6]Pour la compréhension du texte par les traducteurs de la Bible connaissant peu le grec, l'hébreu ou l'araméen,

Une fois les contours de ce texte établis, il faut entreprendre de le comprendre comme les destinataires à l'origine. Cette tâche est le propre de l'exégèse, une tâche assez technique et complexe. Ce n'est qu'alors qu'on peut tenter de rendre le texte pour les contemporains.

2. Le terme « temple » et « sanctuaire » dans la Bible

Un **temple** ou **sanctuaire** est un bâtiment destiné à l'adoration d'un être divin. En Mésopotamie, d'où était originaire Abraham, chaque ville avait un temple dédié à son patron divin, considéré comme propriétaire des terres. Quand la divinité ne bénissait pas les terres, celles-ci restaient improductives, de sorte que les revenus de son temple étaient faibles. Le roi ou chef de la localité assurait la gestion de ces biens. Ainsi, les populations de Canaan disposaient de leurs propres temples, appelés «maison», par exemple dans 1 Sam 5.5 : *vekol haba'im **bét dagôn*** « et tous ceux qui entrent dans la **maison de Dagôn**. »

2.1 Le temple dans l'Ancien Testament

En ce qui concerne le temple dans l'AT, on peut noter deux étapes historiques : le temps des patriarches, et l'époque de la nation d'Israël.

Les patriarches : Les patriarches qui menaient une vie semi-nomade n'avaient aucun besoin de construire un sanctuaire particulier pour leur Dieu. Il se révélait à eux où et comme il voulait. A l'occasion, on lui dressait un autel pour des sacrifices ou une colonne commémorative. A cette étape, on appelle le temple « la maison de Dieu » : *veha'ébén hazot 'asher sametiy mattsebah yiyé **béyt 'elohim*** « Cette pierre dont j'ai fait une pierre levée sera une **maison de Dieu** … » (Gen 28.22).

La nation : Quand Israël devint une nation, il lui fallut un sanctuaire central, lieu de rassemblement de tout le peuple, symbole de son unité dans l'adoration de son Dieu. Le tabernacle (hébreu : *heykal*) joua ce rôle pendant l'exode dans le désert, puis il y eut des sanctuaires reconnus pendant la période des juges, et plus tard : *ve éli yoshév al mezuzat **héykal YHWH*** **«** Eli…était assis…près du montant de la porte du **temple du SEIGNEUR** » (I Sam 1.9).

Le nom *miqedâsh* sert aussi très fréquemment dans l'AT à désigner le tabernacle et le temple. Conformément à sa racine *qâdash*, il dénote ce qui est réservé à la sphère du sacré. Lorsqu'il se réfère au sanctuaire, il concerne l'espace physique réservé à l'adoration de Dieu, lequel était sacré parce que Dieu s'y retrouvait au milieu du peuple. En Ex 25.8b le texte dit, *asu li **miqedash*** « Ils me feront un **sanctuaire** ». Par conséquent, sa sainteté ne devait pas être profanée. Mais ce terme désignait aussi :

l'approche base-modèle en traduction, selon ses premiers auteurs constitue un raccourci de la méthode de traduction en trois étapes (analyse, transfert et restructuration) proposée par Nida et Taber.

a- les sanctuaires consacrés aux faux dieux
(par exemple Amos 7.9)

b- les objets du tabernacle destinés à l'adoration
(par exemple Nomb 10.21)

c- les parties des sacrifices considérées comme
particulièrement saintes (par exemple Nomb 18.29)

Le terme *mishekan* « demeure » ou « tabernacle » est aussi utilisé pour rendre la notion de temple. Nous le trouvons par exemple, en Ex 25.9 : *ani mar'êh 'ôteka êt tabivineyt* ***mishshkan*** « Je vais te montrer le plan de **la demeure**… ».

Ainsi dans l'AT, une grande variété de termes servent à désigner différents espaces rendus en français par le terme **temple** ou **sanctuaire**.

2.2 Le temple dans le Nouveau Testament

Dans le Nouveau Testament, deux termes grecs sont utilisés pour désigner le sanctuaire : *skênê* et *ta hagia*. Ces deux termes apparaissent dans l'épître aux Hébreux :

skênê
-tés skénés tés aléthinés « (comme ministre) de la véritable tente » (8.2)
-èti tés prôtés skénés èxusés stasin « tant que subsiste la première tente » (9.8)

ta hagia
-èisélthen èfapax èis ta hagia aiônian … « il est entré une fois pour toutes dans le sanctuaire » (9.12, aussi 9.1, 24, 25)
-parrésian èis tén èisodon tôn hagiôn « nous avons l'assurance d'un libre accès au sanctuaire » (10.19, aussi 13.11)

Ce dernier constitue une partie de l'expression *ta hagia tôn hagiôn*, traduction de la Septante de l'expression hébraïque, *qodèsh haqqodâshîm*, « saint des saints » (Nomb 4.19).

Dans le Nouveau Testament, le mot grec *hieron* «temple» désigne souvent le complexe du temple à Jérusalem dans lequel Dieu se manifesta d'une manière spéciale, et où les prêtres lui offraient des sacrifices au nom du peuple (Matt 21.12). Le terme *naos* désigne souvent le bâtiment du temple lui-même (Luc 1.21). Ces deux s'opposent au terme « synagogue » ou « maison de prière » (Matt 12.9 ; Luc 4.16) qui indique un lieu de culte non centralisé. La même pluralité des termes apparaît donc dans le Nouveau Testament où quatre expressions sont utilisées pour se référer aux mêmes réalités.

2.3 Comparaison entre l'AT et le NT

Si dans le Nouveau Testament le mot grec *hieron* «temple» désigne souvent le Temple de Jérusalem, surtout ses cours extérieures et *naon* le bâtiment du temple lui-même, on l'appelle parfois aussi « la maison de Dieu ». Mais dans l'Ancien Testament, la situation inverse prévaut. Ici, *bét YHWH* « maison de YHWH » est plus usité que *héykal* (rendu dans la LXX par *hieron*), souvent réservé aux sanctuaires hors de Jérusalem (voir 1 Sam 1.9 plus haut) ou à d'autres parties du complexe du temple.

En résumé, quelle que soit sa forme originale dans le texte biblique, les termes rendus en français comme « sanctuaire » ou « temple » peut désigner dans la Bible

1. l'ensemble du temple de Jérusalem, ou ses cours
2. le sanctuaire, bâtiment central de la montagne du temple
3. le lieu saint dans les cieux où se trouve Dieu (sens figuré)
4. les endroits où Dieu est présent, dans la personne du Christ ou à travers son peuple (sens figuré)
5. un temple païen
6. la tente de la rencontre ou tabernacle.

3. Traductions en français et implications théologiques

Dans la lettre aux Hébreux, deux réalités sont sous-jacentes : le tabernacle ou tente de la rencontre, qui était transportable, accompagna le peuple d'Israël pendant son périple vers la terre promise et devint inutile après la construction du temple. Le temple, dont le premier fut construit par le roi Salomon vers 960 av. J.-C. et reconstruit après sa destruction vers 587 av. J.-C., fut définitivement détruit en 70 apr. J.-C.

En ce qui concerne la traduction de ce terme clé dans cet épître, Ellingworth et Nida notent qu'en 8.2, il est probable que le sanctuaire (TOB, NBS, FC, PDV : « lieu saint » ; grec : *skênê)* désigne l'ensemble du sanctuaire, et non sa seule salle intérieure[7]. Aussi certaines versions ont-elles simplement le mot «sanctuaire», ce qui semble plus approprié.

D'après le Manuel du traducteur, en 9.8, selon le même mot *skênê* présente quelques difficultés d'interprétation. L'expression peut signifier ici le sanctuaire terrestre (« la tente ») ou le sanctuaire céleste (aussi en 9.12). Plusieurs versions anglaises laissent la question ouverte. Le terme peut aussi s'appliquer à tout le sanctuaire (la tente), à la partie extérieure seulement (aussi en 9.12) ou seulement à la partie intérieure. La majorité des traductions optent pour cette dernière interprétation ou laissent la question ouverte. Le contexte suggère en 9.24-25 (surtout l'expression «chaque année» au verset 25) que l'auteur compare le sanctuaire, ou peut-être sa partie intérieure, à la présence même de Dieu dans les

[7]P. Ellingworth and E. A. Nida, *A Translator's Handbook on the Letter to the Hebrews*, New York : UBS, 1983. Voir aussi P Ellingworth, E.A. Nida, et J. P. Sterk, *L'épître aux Hébreux, Manuel du traducteur*, Villiers-le-Bel : ABU, 2004.

cieux. Il est évident que ce terme pose des problèmes d'interprétation, le domaine de la théologie.

La TOB traduit les termes grecs mentionnés invariablement par « sanctuaire », tout comme la SR qui ne varie qu'en 9.8, où elle met « tabernacle ». Le Semeur est pareil, ne variant qu'en 10.19 où il introduit «lieu très saint».

Le FC traduit les mots grecs de trois façons différentes. Le terme *skênê* utilisé en Héb 8.2 et 9.8 est traduit par *tente*. Le terme *ta hagia* est rendu de deux façons : par *sanctuaire* en Héb 9.24-25, où le contexte permet de constater qu'il s'agit du sens générique d'«endroit mis à part» (cf. par exemple, l'expression «fait de main d'homme» en Héb 9.24) et par *lieu très saint* en Héb 9.12 ; 10.19 et 13.11, où le contexte laisse entendre qu'il s'agit de la présence effective de Dieu.

C'est la version Parole de Vie qui montre la plus grande variation avec quatre termes : « lieu saint » (8.2 ; 9.12), « tente » (9.8), « temple » (9.24), et « lieu très saint » (9.25 ; 10.19 et 13.11). La variété d'interprétation de certains des textes semble autoriser cette solution. Cela étant, le FC semble le plus cohérent dans ses choix.

4. Drame de la traduction spontanée

Rappelons-le, la traduction spontanée de la Bible consiste à rendre quasi spontanément le texte biblique dans une langue locale. En réalité, puisque le résultat n'est pas sur un support quelconque, il s'agirait d'une interprétation spontanée. La question est de savoir si ce type de traduction pourra avoir une influence négative sur l'expression et la compréhension de la doctrine de Dieu, c'est-à-dire, la théologie.

On vient de le voir, les versions françaises n'adoptent pas toutes les mêmes solutions. Certaines versions formelles (TOB, SR, SEM) offrent peu de variation dans la manière de traduire ce terme qui, dans la source, présente une grande variété. Quant à celles dont la théorie de traduction tend à refléter le sens (FC, PDV), elles font preuve d'une plus grande variété.

On peut donc penser que tout dépend de la version utilisée comme source de la traduction spontanée. Cela ne peut être utile qu'en partie. La complexité théologique du terme étudié dans les différents contextes apparaît mieux dans les versions fonctionnelles, alors qu'elle semble plus ou moins neutralisée dans les versions formelles. Si l'utilisation des premières peut sembler meilleure, elle laisse le traducteur, aussi bien que ses auditeurs, inconscients de la richesse terminologique dans les textes sources. En effet, il ne saura probablement pas qu'à ce niveau, une partie seulement des termes utilisés apparaît dans ces traductions.

Si l'on sait que dans nos communautés, l'utilisation des versions formelles est encouragée (Segond chez le Protestants, la Darby chez les Pentecôtistes, et la Jérusalem chez les Catholiques), on se rend compte de l'ampleur du problème. Car ces versions reflètent encore moins la richesse sémantique aux conséquences théologiques évidentes dans les contextes examinés. Le drame évoqué ici est que ceux qui écoutent de telles traductions n'ont pas accès à l'original et ils n'ont aucune manière de confirmer si oui ou non, ce qui leur est offert est réellement « la Parole du Seigneur ».

5. Conclusion

La traduction spontanée de la Bible est certes un dernier recours, mais sa large exploitation dans nos campagnes, avec les conséquences dramatiques pour la connaissance biblique que nous venons d'illustrer, interpelle nos églises et leurs dirigeants. C'est à eux qu'incombe le devoir de l'évangélisation et la transmission de la saine doctrine. Ils pourraient désormais attirer l'attention de leurs collaborateurs chargés d'assurer ce travail sur les pièges possibles du texte, et leur donner suffisamment du temps et des conseils pour la préparation de ce travail, comme c'est souvent le cas en traduction ou interprétation professionnelle. Une spécialisation dans cette précieuse tâche serait souhaitable dans les différentes communautés. Bien sûr, rien ne remplacera une traduction en bonne et due forme. Mais il est possible, par des mesures similaires, d'atténuer les risques inhérents à cette pratique.

Traduction des Proverbes par thèmes

Cynthia Miller

Le professeur Cynthia Miller enseigne l'hébreu et les études sémitiques à l'Université de Wisconsin-Madison. Ci-dessous l'adaptation abrégée de son article publié dans *The Bible Translator*[1].

Introduction

L'utilisation des proverbes dans une langue donnée est étroitement liée à la culture du peuple parlant cette langue. Dans la traduction des proverbes bibliques, beaucoup de difficultés ont pour cause le décalage entre les valeurs de la culture de la langue source, l'hébreu, et celles de la langue cible. Pour faciliter la tâche, une bonne manière de traduire les dictons dans le livre des Proverbes est de les

[1]Adaptation française par Blewoue Janvier de «Translating Proverbs by Topics », TBT, Vol. 57, N° 4, pp. 170-194.

regrouper et de les traduire par thèmes, une méthode qui a connu beaucoup de succès dans les ateliers que j'ai dirigés en Afrique. Ce classement par thèmes facilite également la discussion au sujet des termes clés dans les Proverbes.

Ci-dessous les proverbes figurant dans Proverbes 10.1-31.9 sont classés en 14 grands thèmes : la famille, les justes et les méchants, le sage et l'insensé, l'intégrité, la justice, les lois et les dirigeants, la richesse et la pauvreté, la parole, Dieu, la crainte du Seigneur, la discipline et l'instruction, les conséquences des mots et des actes, les relations humaines et le caractère.

1. La famille

1.1 Général : 11.29 ; 14.1 ; 27.8

1.2 Les fils / enfants

1.2.1 Le comportement d'un fils, cause de joie ou de tristesse : 10.2 ; 15.20 ; 17.6 ; 17.21 ; 17.25 19.13 ; 20.11 ; 27.11

1.2.2 La réaction des enfants face aux instructions des parents : 13.1 ; 15.5 ; 23.22 ; 23.24-25 ; 28.7 ; 29.3

1.2.3 Le comportement négatif envers les parents : 19.26 ; 20.20 ; 28.24 ; 30.11 ; 30.17

1.2.4 Les relations entre parents et enfants : 13.24 ; 19.18 ; 22.6 ; 22.15 ; 23.13-16 ; 29.15 ; 29.17

1.3 Les femmes

1.3.1 Général : 11.16 ; 11.22 ; 30.18-23

1.3.2 Avoir une bonne épouse est une bonne chose : 12.4 ; 18.22 ; 19.14 ; 22.14

1.3.3 Joie et conflits avec sa femme : 15.17 ; 17.1 ; 21.9 ; 21.19 ; 25.24 (= 21.9) ; 27.15, 16

1.3.4 La femme idéale : 31.10-31

1.4 Les serviteurs

1.4.1 Général : 17.2 ; 27.18 ; 30.10

1.4.2 Les messagers : 13.17 ; 25.13

1.4.3 Les maîtres doivent discipliner les serviteurs : 29.19 ; 29.21

1.5 Les personnes âgées : 16.31 ; 20.29

1.6 Les amis et les voisins

1.6.1 L'importance des amis / voisins : 17.17 ; 18.24 ; 27.6 ; 27.17

1.6.2 Comment traiter les amis et les voisins : 14.21 ; 25.17 ; 26.18 ; 26.19 ; 27.10 ; 27.14

1.6.3 Le choix des amis : 13.20 ; 14.7 ; 20.19 ; 22.24-25 ; 23.6-8, 19-21, 26-28 ; 24.1-2

2. Les justes et les méchants

2.1 Les justes font le bien / les méchants font le mal : 12.10 ; 12.26 ; 13.6 ; 13.22 ; 15.6 ; 16.17 ; 17.11, 19-20 ; 21.8, 10, 21, 29 ; 28.4 ; 29.6, 10, 27

2.2 La parole du juste / la parole du méchant : 10.6, 11, 13-14, 20-21, 31-32 ; 12.6, 13 ; 13.2, 5 ; 15.28 ; 16.27, 29 ; 17.4; 26.24-25

2.3 Les plans du juste et les plans du méchant : 11.27 ; 12.5, 20-21 ; 14.22 ; 24.8 ; 28.10

2.4 Les conséquences du comportement du juste et du méchant : 10.7, 16, 24-25, 28, 30 ; 11.5-8, 18-19, 23, 30-31 ; 12.3, 7, 12, 28 ; 13.9, 21, 25 ; 14.11, 14, 32 ; 18.1, 3 ; 21.7 ; 22.5

2.5 Dieu rejette le méchant et accepte le juste : 10.29 ; 11.20-21 ; 12.2 ; 14.9 ; 15.8-9, 29 ; 21.27 ; 28.6 ; 29.18

2.6 Dieu protège le juste contre le méchant : 11.9 ; 16.7 ; 24.15-16, 19-20

2.7 Le méchant sera soumis au juste : 14.19 ; 21.12, 18, 22 ; 28.1

2.8 Les criminels : 28.17 ; 29.24

3. Le sage et l'insensé

3.1 L'importance de la sagesse et les problèmes de l'insensé : 15.24 ; 16.16, 22 ; 17.12 ; 19.8 ; 23.23 ; 24.3-7, 13-14 ; 30.24-28

3.2 La sagesse, la folie et la connaissance : 14.6 ; 14.18, 33 ; 15.14 ; 17.16, 24 ; 18.2, 15 ; 19.2 ; 20.15 ; 21.16 ; 22.17-21

3.3 La parole du sage et la parole de l'insensé : 14.3 ; 15.2, 7 ; 16.21, 23 ; 18.6-7 ; 23.9 ; 29.8-9

3.4 Le sage et l'insensé face à de bons conseils : 10.8 ; 12.15 ; 14.8, 12 (= 16.25) ; 16.25 (= 14.2) ; 28.26

3.5 Le sage aime la sagesse ; l'insensé aime la folie :
10.23 ; 14.24 ; 15.21 ; 19.3

3.6 Le sage est prudent ; l'insensé est imprudent :
14.15-16 ; 22.3 (= 27.12) ; 27.12 (= 22.3)

3.7 L'attitude des gens envers le sage et l'insensé :
12.8 ; 13.15-16 ; 19.29 ; 24.9 ; 26.3-12 ; 27.3, 22

4. L'intégrité

4.1 Général : 10.9-10 ; 11.3 ; 20.7 ; 28.18

4.2 L'intégrité et le commerce : 11.1 ; 16.11 ; 20.10, 14, 23 ; 22.28

4.3 La corruption : 17.8, 23 ; 18.16 ; 21.14

4.4 La gourmandise : 15.27 ; 27.20 ; 30.15-16

4.5 La fidélité : 19.22 ; 20.6

5. La justice

5.1 Le faux témoignage : 12.17 ; 14.5, 25 ; 19.5, 9, 28 ; 21.28 ; 24.28 ; 25.18

5.2 Le jugement doit être impartial et juste : 17.15, 26 ; 18.5 ; 21.3, 15 ;
22.8 ; 24.23-25 ; 25.26 ; 28.3-5, 21 ; 29.7

5.3 Les procès : 18.17-18 ; 25.7c-10

6. Les lois et les dirigeants

6.1 La gloire du roi : 14.28 ; 30.29-31

6.2 Un pays a besoin de dirigeants justes : 14.34 ; 28.2

6.3 Un pays doit pratiquer la justice : 11.10-11 ; 19.10 ; 28.12, 28 ; 29.2, 16

6.4 La colère et la faveur du dirigeant : 14.35 ; 16.13-15 ; 19.12 ; 20.25

6.5 Les rapports entre le roi et son peuple : 22.11 ; 23.1-3 ; 24.21-22 ; 25.6-7a-b

6.6 Les jugements du roi : 16.10 ; 20.8, 26 ; 29.4, 14 ; 31.8-9

6.7 Les bonnes et mauvaises actions du roi : 16.12 ; 17.7 ; 20.28 ; 25.2-5 ;
28.15-16 ; 29.12 ; 31.2-3

6.8 Dieu et le roi : 21.1 ; 29.26

7. La richesse et la pauvreté

7.1 La richesse et la sécurité, la pauvreté et les difficultés : 10.15 ; 13.8, 23 ; 14.20 ; 18.11, 23 ; 19.4, 6-7 ; 30.7-9

7.2 La justice est plus importante que la richesse : 10.2-3 ; 11.4, 28 ; 15.16 ; 16.8 ; 19.1 ; 28.6, 11

7.3 L'importance de l'aide aux pauvres : 14.31 ; 17.5 ; 19.17 ; 21.13 ; 22.9, 22-23 ; 23.10-11 ; 28.27 ; 30.14 ; 31.8-9

7. 4 Les similarités entre le riche et le pauvre : 22.2 ; 29.13

7.5 Avertissements contre l'enrichissement à tout prix : 23.4-5 ; 28.20

7.6 La générosité et l'avarice : 11.17, 24-26 ; 21.26 ; 28.22, 25

7.7 Avertissements contre l'enrichissement illicite : 13.11 ; 20.17, 21 ; 21.6 ; 22.16 ; 28.8

7.8 Les dettes : 11.15 ; 17.18 ; 20.16 (= 27.13) ; 22.7, 26-27 ; 27.13 (= 20.16)

8. La parole

8.1 Bonnes paroles, bons effets ; mauvaises paroles, mauvais effets : 15.4 ; 16.24 ; 18.4, 2-21 ; 25.11, 15, 23 ; 26.2

8.2 Le silence est bon : 10.19 ; 12.16 ; 12.23 ; 13.3 ; 17.27 ; 17.28 ; 21.23

8.3 Les commérages sont mauvais : 11.12-13 ; 18.8 (=26.22) ; 16.28 ; 26.22 (=18.8)

8.4 La vérité et le mensonge : 10.18 ; 12.19, 22 ; 16.30 ; 25.14 ; 27.5 ; 28.13

8.5 Parler sans réfléchir est mauvais : 12.18 ; 20.25 ; 29.20

8.6 Comment répondre aux autres : 15.1, 23 ; 18.13 ; 24.26

8.7 La flatterie : 25.27 ; 26.23, 28 ; 27.2 ; 28.23 ; 29.5

9. Dieu

9.1 Dieu sait tout : 15.3, 11 ; 16.2 ; 17.3 ; 20.12, 27 ; 21.2 ; 30.2-6

9.2 Dieu guide les hommes : 16.1, 3-4, 9, 33 ; 19.21 ; 20.24 ; 21.30 - 31

9.3 Dieu protège les gens : 10.22 ; 18.10 ; 29.25

10. La crainte du SEIGNEUR : 10.27 ; 14.2, 26-27 ; 15.33 ; 16. 6, 20 ; 19.23 ; 22.4 ; 23.17-18 ; 28.14

11. La discipline et l'instruction : 10.17 ; 12.1 ; 13.10, 13-14, 18 ; 15.10, 12, 31-32 ; 17.10 ; 19.16, 20, 25 (similaire à 21.11), 27 ; 20.30 ; 21.11 (similaire à 19.25)

12. Les conséquences des mots et des actes : 12.14 ; 17.13 ; 26.27

13. Les relations humaines

13.1 Général : 17.9 ; 24.11-12 ; 25.19

13.2 Les querelles : 10.12 ; 17.14 ; 18.19 ; 20.3 ; 22.10 ; 24.10 ; 26.17 ; 26.20-21

13.3 Les conseils : 11.14 ; 15.22 ; 20.5, 18 ; 27.19

14. Le caractère

14.1 Les désirs : 13.12, 19 ; 27.7

14.2 La joie et la tristesse : 12.25 ; 14.10, 13 ; 15.13, 15, 30 ; 17.22, 14 ; 25.20, 25 ; 27.9

14.3 La colère et la patience : 14.17, 29 ; 15.18 ; 16.32 ; 19.11, 19 ; 29.11, 22 ; 30.32-33

14.4 La maîtrise de soi : 14.30 ; 21.20 ; 25.16, 28

14.5 Le travail et la paresse : 10.4-5, 26 ; 12.11, 24, 27 ; 13.4 ; 14.4, 23 ; 15.19 ; 16.26 ; 18.9 ; 19.15, 24 ; 20.4, 13 ; 21.5, 17, 25 ; 22.13, 29 ; 24.27, 30-34 (24.33-34 = 6.10-11) ; 26.14-16 ; 27.23-27 ; 28.19 (similaire à 12.11)

14.6 L'orgueil et l'humilité : 11.2 ; 12.9 ; 13.7 ; 15.25 ; 16.5, 18-19 ; 18.12 ; 20.9 ; 21.4, 24 ; 27.1 ; 29.23 ; 30.12-13

14.7 La vengeance : 20.22 ; 24.17-18 ; 24.29 ; 25.21-22

14.8 L'honneur : 22.1 ; 26.1 ; 27.21

14.9 La jalousie : 27.4

14.10 L'alcool : 20.1 ; 23.29-35 ; 31.4-7

L'embarras du choix : comparaison de trois manuels du grec biblique

Cornelia Wuesthoff

Mme Wuesthoff, membre de la SIL a travaillé depuis de nombreuses années chez le peuple godié en Côte d'Ivoire. Titulaire d'une maîtrise en interprétation (Université de Sarre en Allemagne) et d'un MTh de l'Université de l'Afrique du Sud, elle dispense des cours de grec à la FATEAC.

Pour les étudiants et professeurs du grec biblique, l'année 2004 fut une année fructueuse, car pas moins de trois manuels d'apprentissage du grec biblique en français ont vu le jour.

Il s'agit de :

- *Apprendre le grec biblique par les textes* de Danielle Ellul et Odile Flichy[1]
- *Cours de grec du Nouveau Testament* de Erwin Ochsenmeier[2]
- *J'apprends le grec du Nouveau Testament* de John H. Dobson[3]

Inspirés de leurs propres expériences dans l'enseignement, tous les trois auteurs ont le souci de faciliter la tâche à l'étudiant. Ainsi, ils mettent l'étudiant le plus tôt possible en contact avec les Écritures, se concentre sur l'essentiel de la grammaire et se limite au vocabulaire biblique le plus fréquent. Néanmoins, les trois auteurs adoptent des approches très différentes.

L'approche de Ochsenmeier est déductive et se rapproche plus des méthodes plus traditionnelles. Chaque leçon commence par une explication d'un point de grammaire, avec des exemples bibliques à l'appui. Vient ensuite un résumé des points à retenir et la liste du nouveau vocabulaire. Chaque leçon se termine par trois exercices: la récitation d'un paradigme grammatical, un thème (traduction de phrases françaises en grec) et une version (traduction de phrases grecques en français). En 34 leçons, Ochsenmeier parcourt l'essentiel de la grammaire du grec biblique. Dès le début, l'étudiant est encouragé à chercher des mots inconnus dans un lexique. Au fil des leçons, les versions deviennent plus longues et consistent uniquement en des phrases bibliques.) Pour l'édition de 2004, une liste d'errata ainsi que la solution aux exercices peuvent être téléchargées à partir d'un site Internet[4] . La nouvelle édition de 2007 contient les solutions aux exercices[5].

[1]Danielle Ellul et Odile Flichy, Apprendre le grec biblique par les textes. Paris : Cerf, 2004. 345 p. (prix avec CD audio d'accompagnement : 29,00 €).
[2]Erwin Ochsenmeier, Cours de grec du Nouveau Testament. Cléon d'Andran: Excelsis, (2004, 2006), 210 p. (prix: 20,90 €).
[3]John H. Dobson, J'apprends le grec du Nouveau Testament. Traduction et adaptation par Association Traduire la Bible. Valence/Cléon d'Andran : ATB, Excelsis, 2004. 342p. (prix: 19 €).
[4]www.institutbiblique.be.
[5]Mes propos se rapportent à l'édition de 2004. En 2007, une nouvelle édition est parue : Erwin Ochsenmeier, Cours de grec du Nouveau Testament, 2ème édition revue et augmentée avec corrigé des exercices. Cléon d'Andran : Excelsis, 2007. 274 p. (prix: 22,80 €).

Le Sycomore Vol. 2 No 2 03 Nov 036 36 13/01/2009 10:23:44

Les deux autres livres ont des approches inductives. Ellul et Flichy[6] font découvrir la grammaire à partir de textes bibliques qu'elles reproduisent d'abord avec une traduction littérale interlinéaire. Après le repérage des nouvelles formes (mises en relief), la grammaire de ces formes est expliquée, c'est-à-dire que chacune des nouvelles formes est décomposée et analysée. Viennent ensuite quelques règles générales sur le point de grammaire en question, un ou plusieurs paradigmes et le nouveau vocabulaire, tirés exclusivement du texte. Ce vocabulaire est enrichi de mots apparentés, p. ex. le verbe *didaskô* "enseigner" (dans le texte) est enrichi des noms *didaskalos* "enseignant" et *didachê* "enseignement" (qui ne figurent pas dans le texte). L'essentiel de la grammaire grecque est ainsi expliqué en 28 leçons. Tout au long du livre, les auteurs comparent le grec biblique au grec classique. Des tableaux récapitulatifs de la grammaire, comprenant une liste alphabétique des racines des verbes irréguliers se trouvent en annexe. Cette liste nous semble particulièrement utile pour l'étudiant débutant, qui apprend à utiliser un lexique. Le livre est en outre accompagné d'un CD audio.

Le livre d'Ellul et Flichy peut satisfaire surtout l'étudiant analytique, mais celui qui n'apprécie pas cette approche, préférera le livre de Dobson. En effet, Dobson fait découvrir la grammaire à partir d'exemples contrastifs, sans pour autant en faire une analyse grammaticale. L'imparfait, par exemple, est introduit en comparant *poiei* (« il fait » - forme connue) avec *epoiei* (« il faisait » – nouvelle forme) et ainsi de suite. Dans ce qui suit, l'étudiant trouvera ces deux formes dans plusieurs phrases en guise d'exemple. La spécificité de ces exemples est qu'ils sont écrits dans une colonne à gauche avec la traduction dans une autre colonne à droite. Cela permet à l'étudiant de parcourir ces phrases oralement, tout en cachant la traduction, et de vérifier tout de suite s'il a su traduire correctement la phrase en question.

Dans le choix des exemples, Dobson veille à introduire de nouveaux mots par champs sémantiques, et non par appartenance à une classe grammaticale. Après trois ou quatre leçons, on trouve un test d'évaluation du type choix multiple, dont les réponses figurent en annexe. A partir de la leçon 17, l'étudiant commence à lire des petits textes bibliques. Une spécificité de ce manuel est qu'il évite d'utiliser les termes grammaticaux d'usage, tels que futur, aoriste, indicatif, jusqu'à une leçon très avancée. Au total, le livre contient 50 leçons, dont certains abordent des sujets qui ne sont pas normalement traités dans un cours pour débutants : la critique textuelle, les différentes fonctions des cas ou encore l'influence de l'hébreu et de l'araméen.

Chaque livre a des points forts et faibles. L'étudiant ou le professeur en fera son choix selon ses goûts et son style d'apprentissage ou d'enseignement. En effet, nous avons trouvé les explications de la grammaire grecque dans le cours de Ochsenmeier vraiment excellentes : elles sont très claires et compréhensibles. Ce livre a aussi la meilleure mise en page, n'étant pas surchargée. Cependant,

[6]Une recension plus détaillée se trouve sur : http://www.ict-toulouse.asso.fr/ble/site/596.html.

le vocabulaire n'est pas introduit en fonction des champs sémantiques. Hormis les exemples bibliques, ce cours n'utilise ni explique les accents, les considérant comme "un poids inutile à l'étudiant débutant".

Le point fort du livre d'Ellul et Flichy est qu'il travaille dès le début avec des textes bibliques. Cependant nous nous demandons comment l'étudiant non analytique s'en sortira. Pour apprendre, l'étudiant doit travailler et retravailler les mêmes textes. Les exercices qui suivent les explications nous semblent assez courts.

Le point fort du livre de Dobson, ce sont les exercices avec la traduction en face. Cependant, nous trouvons gênant le fait que Dobson ne travaille pas avec les termes grammaticaux d'usage. L'étudiant francophone les connaît pourtant bien, et la comparaison avec le français l'aiderait à mieux saisir la grammaire grecque. Dobson n'explique pas bien les règles grammaticales et morphologiques. D'ailleurs, le livre de Dobson est une traduction de l'anglais, qui malheureusement, laisse à désirer, avec toute une liste de fautes ou de maladresses dans la traduction des phrases et même dans le texte grec. Ainsi, l'aoriste est constamment traduit par le passé simple, alors que le parfait grec est traduit par le passé composé. Cela induit l'étudiant francophone en erreur. Il vaudrait mieux traduire l'aoriste selon le contexte, une fois par le passé composé et une autre fois par le passé simple. Quant au parfait, il faudrait expliquer sa fonction et traduire selon le contexte par un passé composé ou un présent.

Pour notre enseignement du grec biblique dans une institution théologique en Afrique[1], notre choix s'est porté sur le livre de Dobson. Ce livre est très apprécié par les étudiants. Cependant, nous ne l'employons pas exactement comme l'auteur l'a prévu. Nous optons pour l'utilisation des termes grammaticaux d'usage en français et nous introduisons le point de grammaire en question avant chaque leçon. Pour ce faire, nous nous inspirons surtout de Ochsenmeier, qui est aussi très apprécié par les étudiants. Ce livre comble de manière heureuse les lacunes du cours de Dobson.

[7]à la Faculté de Théologie Evangélique de l'Alliance Chrétienne (FATEAC), Abidjan.

Une nouvelle stratégie pour travailler en synergie : l'initiative francophone

Michel Kenmogne

Dr Kenmogne, PhD en linguistique, est actuellement Directeur de CABTAL, organisation nationale pour la traduction de la Bible au Cameroun. Il dirige l'équipe d'écrivains dans la rédaction du manuel, « La traduction de la Bible et l'église : défis pour la francophonie » (à paraître).

De plus en plus, les spécialistes de missiologie soutiennent que le centre de gravité du Christianisme est en train de se déplacer de l'Occident vers l'hémisphère Sud et l'Asie. Ce phénomène implique que ces nouveaux pôles du Christianisme devront jouer un rôle prépondérant dans l'évangélisation du monde et dans la formulation de la théologie de la chrétienté future.

Les agences bibliques ont pris conscience de cette réalité. Elles constatent aussi que le Christianisme s'est répandu au fil de l'histoire par la force de la traduction de la Bible et l'utilisation de la Parole traduite, favorisant l'indigénisation et l'enracinement de cette religion en divers lieux. Or la traduction de la Bible semble constituer un maillon faible dans les préoccupations actuelles des églises en Afrique.

Les nouveaux centres du Christianisme et singulièrement l'Afrique francophone ne devront pas négliger la traduction qui fait l'essence même du Christianisme entendu comme une religion qui s'incarne dans toutes les cultures. C'est dans ce contexte que les agences bibliques en Afrique francophone ont entrepris de travailler ensemble pour engager l'Eglise au plus haut niveau à reconsidérer la place de la traduction de la Bible et sa contribution à la formulation d'une théologie africaine.

Genèse et développement de l'initiative

En 2004, les responsables de la SIL et de la Wycliffe, réunis dans une conférence de la Région Afrique, prennent à nouveau conscience de l'importance des besoins restants en traduction et en alphabétisation en Afrique francophone. Constatant également l'ampleur des difficultés que l'on rencontre spécifiquement dans cette région, les responsables adoptent une résolution sur la prière pour la zone francophone de l'Afrique.

En 2005, pour répondre davantage à cette préoccupation, la SIL Région Afrique désigne une personne chargée de la mobilisation de la prière et un coordinateur de ce qui est appelée alors l'Initiative Francophone. Il s'agit alors de M. Gary Sweetman. En 2006, ce dernier, dans son rôle de coordinateur de l'initiative naissante, organise une rencontre de quelques responsables des organisations Wycliffe d'Afrique Francophone, de l'Alliance Biblique Universelle, de la SIL et

Le Sycomore Vol. 2 No 2 03 Nov 039 39 13/01/2009 10:23:44

des Groupes bibliques universitaires d'Afrique francophone à Ouagadougou pour essayer de comprendre le contexte et les principaux défis. Cette rencontre fait un ensemble de constats qui peuvent se résumer comme suit :

- Malgré les décennies d'indépendance, sur le plan politico-économique, l'Afrique francophone reste sous une forte dépendance française, a une économie essentiellement extravertie et manque d'initiative et de créativité.

- Au plan culturel, on note de plus en plus un dédain de ce qui est local et une ouverture sans discernement vers ce qui provient d'ailleurs. Dans ce contexte, les langues nationales sont progressivement abandonnées au profit des langues occidentales dont le français qui est la langue officielle de presque tous les pays francophones.

- Au plan spirituel, on relève la présence de l'Eglise mais une forte propension au nominalisme et au syncrétisme au sein de celle-ci, un déficit de théologiens, mais aussi un fort potentiel évangélique sous l'impulsion des Groupes bibliques universitaires.

A l'issue de la rencontre, le groupe réuni à Ouagadougou a pensé entre autres choses qu'il était urgent de mettre sur pied un comité de suivi de cette initiative et de susciter une rencontre regroupant les agences de traduction de la Bible avec des théologiens et responsables d'églises d'Afrique francophone.

Quelques actions menées à ce jour

- Un comité de suivi de l'Initiative francophone a été mis sur pied et regroupe des représentants des organisations suivantes : l'Alliance biblique universelle, la Wycliffe, la SIL et les Groupes bibliques universitaires d'Afrique francophone.
- La prière a été suscitée pour l'Afrique francophone à travers des publications dans le magazine Traduire édité par la Wycliffe Suisse.

- Le comité a organisé une importante consultation regroupant des chefs d'églises, des responsables d'institutions théologiques et les agences de traduction de la Bible. Cette rencontre, qui était la première du genre, a permis une profonde réflexion sur la place de la traduction de la Bible dans la mission de l'Eglise. Cette consultation a été sanctionnée par une importante déclaration dont l'un des points saillants était la demande émise par le CITAF[1] d'un cours sur la traduction de la Bible à introduire dans son Programme Minimum Commun.

[1]Conseil des Institutions Théologiques de l'Afrique francophone.

- Une équipe formée de spécialistes de la SIL, Wycliffe et l'ABU a préparé un cours sur la traduction de la Bible qui a été adopté par le CITAF pour inclusion dans son Programme Minimum Commun en juillet 2008. Nous espérons que ce cours sera enseigné dans une vingtaine d'institutions à partir de l'année académique 2009-2010.

Perspectives ?

L'initiative qui est encore en cours de développement se propose dans le court terme de :

- Faire deux publications dont l'une portant sur les réflexions de la consultation francophone de Cotonou 2007 et l'autre sur les enjeux de la traduction de la Bible pour l'Eglise en Afrique francophone. Ce deuxième manuel servira de support pour enseigner le cours d'introduction à la traduction de la Bible dans les institutions de formation théologique et pastorale.

- Préparer les institutions théologiques au démarrage du cours sur la traduction de la Bible pour l'année académique 2009-10.

- Associer toutes les institutions/dénominations chrétiennes à cette initiative.

Dans les moyen et long termes, il est question de maintenir un dialogue avec l'Eglise pour encourager son implication dans la traduction de la Bible, susciter la fécondation de la réflexion théologique par l'utilisation des Saintes Ecritures traduites, de rechercher, de concert avec l'Eglise, des solutions aux besoins en personnel et ressources financières pour l'entreprise de la traduction de la Bible, etc. Il s'agit d'un chantier ouvert et en pleine construction. Nous regardons à Dieu pour clarifier et définir les prochaines étapes. Nous faisons également appel aux différents intervenants dans la traduction de la Bible en Afrique francophone pour des contributions et suggestions sur la direction future de cette initiative. Le Seigneur ne dit-il pas que le salut est dans le grand nombre de conseillers ?

Une collaboration fructueuse : le Conseil National pour la Traduction de la Bible en Côte d'Ivoire

Sahi D. Josias

M Sahi est secrétaire permanent du CNTB-CI
et directeur adjoint de la SIL, Côte d'Ivoire[1]

« Un Evangile éternel, à annoncer à toute langue, à tout peuple ! » (Apoc. 14.6)

Quelle joie ! Dans le cadre de la promotion de la traduction de la Bible et de l'utilisation des Saintes Ecritures en langues nationales, a eu lieu l'installation officielle des membres du **Conseil National pour la Traduction de la Bible en Côte d'Ivoire (CNTB-CI)**, le samedi 14 juin 2008 au Temple du Jubilé de l'Eglise Méthodiste Unie, Cocody, Abidjan.

Cette belle cérémonie a permis, non seulement de réunir les représentants de l'ensemble des églises, toutes confessions confondues, mais aussi les partenaires techniques sur place : la Société Internationale de Linguistique (SIL), l'Alliance biblique de Côte d'Ivoire (ABCI), l'Université d'Abidjan (ILA), et le Service Autonome de l'Alphabétisation, sans oublier les représentants des autorités administratives.

En avril, 2006 un comité de réflexion est mis sur pied. Il est composé de : Pasteur Soro Soungalo du CEFCA[2], Père Alofa Jérémie, Professeur à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (l'UCAO). M. Kouassi Jean, Directeur de l'ABCI, M. Mark Datson, Responsable de programme, SIL, et moi-même.

Ces membres se sont mis à réfléchir sur les voies et moyens pour regrouper les églises afin de s'approprier l'œuvre qu'est le ministère de la traduction de la Bible et de l'utilisation des Saintes Ecritures en langues nationales. Après deux années de réflexion et d'intenses travaux, en février, 2008, le Seigneur a permis aux églises et aux partenaires techniques de se réunir pour une assemblée générale constitutive.

Les objectifs pour le CNTB-CI ont été définis comme suit :

- Amener les chrétiens à comprendre la Bible dans leur langue maternelle, celle de leur cœur
- Permettre à chacun de parler en sa langue maternelle à Dieu et de l'entendre lui parler dans sa langue
- Favoriser et valoriser l'utilisation des Saintes Ecritures en langues nationales
- Lutter contre l'analphabétisme par l'alphabétisation dans les

[1]Email : cntbci@gmail.com
[2]CEFCA = Centre évangélique de formation en communication pour l'Afrique.

Le Sycomore Vol. 2 No 2 03 Nov 042 42 13/01/2009 10:23:45

langues locales
- Participer à la recherche linguistique des langues nationales
- Sensibiliser les différents peuples à lire et à écrire en langue maternelle
- Permettre à chaque chrétien de disposer d'une Bible dans sa propre langue

Pour atteindre ces différents objectifs, un bureau national de 15 membres, présidé par le Père Alofa Jérémie, a été mis en place. Un comité de régulation, composé de 4 membres, a également été créé afin d'aider au quotidien le bureau dans sa tâche.

Avec des chants et des pas de danse venant des quatre coins de la Cote d'Ivoire, le CNTB-CI a été officiellement présenté à la nation, en même temps que son bureau installé sous l'autorité de l'Eglise, Corps de Christ. Comme l'a exprimé Dr. Gary Sweetman, Directeur Afrique Francophone de la SIL, lors de cette cérémonie impressionnante, « chaque langue est un sanctuaire dans lequel est enchâssé l'âme du peuple qui la parle ».

Prions qu'avec l'aide de Dieu, chaque peuple de la Côte d'Ivoire ait accès à la Bible pour la gloire de l'Eternel.

Appel à candidature

Faculté de Théologie Evangélique de l'Alliance Chrétienne (FATEAC)

Département de Traduction Biblique

en collaboration avec

L'Alliance biblique universelle (ABU) et *la SIL Internationale*

25 B.P. 684, Abidjan 25, Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 22.40.93.00 ou 05.74.23.37 ; Tél. à la SIL (225) 22.43.14.98

Il est ouvert au compte de l'année académique **2009-2010** un appel à candidature pour **une formation en traduction biblique** à la FATEAC (*Faculté de Théologie Evangélique de l'Alliance Chrétienne, Abidjan*). Ce programme offre une formation dans tous les domaines pertinents à la traduction de la Bible : Bible, théologie, langues bibliques, exégèse, linguistique et principes de traduction. Il s'étale sur 4 ans et se termine par une maîtrise. Seuls sont admis à s'inscrire, les candidats possédant un niveau baccalauréat ou plus.

Dès que vous aurez manifesté de l'intérêt pour des études à la **FATEAC**, nous vous ferons parvenir un package pour la constitution de votre dossier. Le

package contient les éléments suivants :

1. un bulletin d'informations
2. le programme d'études
3. les frais et coûts estimatifs annuels
4. la confession de foi de la FATEAC
5. la liste des éléments à fournir pour un dossier complet
6. un questionnaire pour la recommandation
7. une demande d'admission
8. une fiche de renseignements pour les épouses
9. le calendrier académique

Peut faire acte de candidature, toute personne en bonne santé physique et mentale, déjà engagée dans un programme de traduction et prête à étudier avec assiduité pendant quatre ans.

Veuillez envoyer votre demande à l'adresse suivante : **carlos_goprou@yahoo.fr.** La demande d'admission devra être jointe au dossier complet et le tout devra être envoyé à la FATEAC à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard **le 15 mars, 2009**. Vous pouvez utiliser le canal de EMS, UPS ou DHL ou d'autres moyens rapides pour l'envoi de votre dossier de candidature car, passé le délai indiqué, aucun dossier ne sera accepté. Un certificat de préinscription vous sera envoyé lorsque votre candidature aura été agréée.

La traduction de la Bible en langues africaines est un ministère important ; il ne doit donc pas être négligé. Joignez-vous à nous pour rendre la Parole de Dieu accessible à tous !

Carlos Goprou, FATEAC,
Abidjan

Avis aux auteurs

Veuillez nous faire parvenir vos articles selon les indications ci-dessous:

- Un document WORD (non pas PDF)
- La police Times New Roman pour le texte: titre principal (14 pts), texte (12 pts), notes en bas de page (10 pts), interligne simple, entre les paragraphes (9 pts)
- Pour les lettres phonétiques, utiliser la police DOULOS SIL Unicode
- Pour l'hébreu et le grec, prière de translittérer

Veuillez incorporer vos références bibliographiques dans les notes en bas de page.

Pour les citations bibliques voir la liste des abréviations,
par exemple, Gen 2.3 ; 1 Cor 2.8.

Nous visons un langage non technique pour atteindre un public plus large.

Le Sycomore Vol. 2 No 2 03 Nov 045 45 13/01/2009 10:23:45

TABLE DES MATIERES

Mot de bienvenue

Traduire les synonymes
Paul Ellingworth 2

Un actif passif : La traduction du passif dans des langues sans voix passive
Jacques Nicole 9

Le temps est écourté ! Note de traduction sur 1 Corinthiens 7.29
Jean-Claude Margot 16

La notion de personnalité corporative : sa contribution dans la compréhension et la traduction de la Bible
Youssouf Dembélé 18

L'impact théologique de la traduction spontanée : exemple du terme clé « temple »
Aroga Bessong 24

Traduction des Proverbes par thèmes
Cynthia Miller 30

L'embarras du choix: comparaison de trois manuels du grec biblique
Cornelia Wuesthoff 36

Une nouvelle stratégie pour travailler en synergie : l'initiative francophone
Michel Kenmogne 39

Une collaboration fructueuse : le Conseil National pour la Traduction de la Bible en Côte d'Ivoire
Sahi D. Josias 42

Appel à candidature
Carlos Goprou 43

Avis aux auteurs 45